

SESSION 2023

CAPLP
CONCOURS EXTERNE
TROISIEME CONCOURS

Section
BÂTIMENT

Option
PEINTURE - REVÊTEMENTS

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve porte sur la conception d'une séquence d'enseignement professionnel dans la section et option du concours, à partir de l'analyse et l'exploitation pédagogique d'un dossier technique.

Durée : 5 heures

L'utilisation de la calculatrice dans les conditions d'application de la circulaire du 17 juin 2021 est autorisé.

L'utilisation de crayons pastels ou feutres alcool ayant un rendu gouache est autorisé.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire, de tout autre matériel électronique est interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPLP EXTERNE – BÂTIMENT PEINTURE - REVÊTEMENTS

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	3028J	101	9312

► Troisième Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFV	3028J	101	9312

DOSSIER DE QUESTIONNEMENT

Étude 1 : VÉRIFIER LES PRÉ-REQUIS..... page 3

Étude 2 : ÉLABORER UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE pages 4 et 5

Étude 3 : ÉVALUER ET PROPOSER UN MODE OPÉRATOIRE page 6

Étude 4 : PROPOSER DES SOLUTIONS ESTHÉTIQUES..... page 7

Restaurant « Le Lodge », Les Arcs 1800



Ce projet fait référence à la création d'un restaurant « Le lodge » situé aux Arcs 1800 en haut des pistes. Dans ce cadre agréable, vous pourrez y trouver : des canapés confortables, une grande terrasse, plusieurs « private dining rooms » avec vue sur le Mont Blanc, une cuisine moderne ...

Dans le cadre d'un chantier école, les apprenants doivent réaliser :

- au sein de la salle de séminaire : la peinture des murs et le revêtement de sol,
- au sein des sanitaires attenants : les faux-plafonds, les revêtements muraux et les revêtements de sols.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Pour vérifier les pré-requis de vos élèves, préalablement abordés dans la formation dans l'application des produits de finition, il vous est demandé de proposer un QCM à destination de ceux-ci et d'en élaborer son corrigé.

Niveau de classe : Terminale Baccalauréat Professionnel Aménagement et Finition du Bâtiment

Situation dans l'année : 1^{ème} semestre.

Emploi du temps classe : 10 heures par semaine.

DOCUMENTS RESSOURCES :

Extrait du dossier technique (plans, CCTP, Fiches techniques...).

Extrait du référentiel du baccalauréat professionnel Aménagement Finition du Bâtiment.

TRAVAIL DEMANDÉ :

Ce QCM fera apparaître les thèmes mentionnés ci-dessous, inhérents à la mise en œuvre des produits de finition, dans la salle de séminaire :

- Lecture de plan
- Quantitatif
- Bon de commande
- Lecture des fiches techniques
- Mise en œuvre de peinture
- Lexique du peintre

4 questions et **4 propositions de réponses** par thème seront proposées dans ce QCM. Vous cochez la réponse attendue.

Vous présenterez votre réponse sur les **documents DR1 - 1** et **DR1 - 2**.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Vous êtes professeur en peinture-revêtement en charge de l'enseignement professionnel sur la préparation et l'organisation de chantier.

Dans ce contexte, vous devez élaborer et organiser une séquence pédagogique à partir d'un support technique donné.

Niveau de classe : Terminale Baccalauréat Professionnel Aménagement et Finition du Bâtiment

Situation dans l'année : 1^{ème} semestre.

Emploi du temps classe : 10 heures par semaine.

Sur ce semestre, vous abordez l'approche scientifique et technique des ouvrages, à travers :

- La préparation de l'intervention,
- L'organisation sur site,
- La conduite de chantier,
- La mise en œuvre,

Vous vous appuyez sur le chantier du restaurant « Le Lodge », en vue de la réhabilitation de la salle de séminaire et des sanitaires attenants.

DOCUMENTS RESSOURCES :

Extrait du dossier technique (plans, CCTP, Fiches techniques...).

Extrait du référentiel du baccalauréat professionnel Aménagement et Finition du Bâtiment.

TRAVAIL DEMANDÉ :

2.1 - Présenter une séquence pédagogique

Vous devez établir dans le cadre du chantier, l'organisation d'une séquence, visant à rendre les élèves capables de repérer et d'identifier les différentes étapes, allant jusqu'à la mise en œuvre de la pose du revêtement de sol de la salle de séminaire et des sanitaires attenants.

Vous devez indiquer les actions pédagogiques que vous allez mettre en œuvre pour permettre aux élèves de justifier le choix des matériaux et leur mise en œuvre.

Votre travail fera apparaître :

- L'objectif de la séquence, sa durée ainsi que les pré-requis nécessaires ;
- L'organisation pédagogique nécessaire à la réalisation de la séquence (une séquence est constituée de plusieurs séances)

Vous indiquerez pour chaque séance de la séquence :

- L'(es) objectif(s) de la séance ;
- La (les) compétence(s) mise(s) en œuvre ainsi que les savoirs associés visés ;
- La (les) situation(s) d'apprentissage (contexte professionnel, activités proposées aux élèves, support(s) utilisé(s) ...) ;
- Les durées.

Vous présenterez votre réponse sur le **document DR2**.

2.2 - Présenter le déroulement d'une séance pédagogique

Vous devez présenter l'organisation de la séance¹ concernant la mise en œuvre du revêtement de sol des sanitaires attenants.

Votre travail fera apparaître :

- L'objectif visé et les pré-requis de la séance ;
- La (les) compétence(s) mise(s) en œuvre ainsi que les savoirs associés visés ;
- Les activités des élèves et du professeur ;
- L'organisation pédagogique et les matériels/matériaux envisagés ;
- Les critères d'évaluation.

Vous présenterez votre réponse sur le **document DR3**.

¹ Si on appelle séance le temps de face à face physique avec les élèves, l'organisation pédagogique proposée intégrera les temps de travail prévus à distance, en ligne, en autonomie, ... que vous envisagez.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Vous êtes professeur de peinture-revêtement, en charge de l'évaluation certificative inhérente à l'épreuve E.32

Niveau de classe : Terminale Baccalauréat Professionnel Aménagement et Finition du Bâtiment

Situation dans l'année : 1^{ème} semestre.

Emploi du temps classe : 10 heures par semaine.

Sur ce semestre, vous évalueriez une partie de vos élèves en CCF (Contrôle en Cours de Formation) sur l'épreuve E.32 Pose de faux-plafond. Vous devez créer la mise en situation de l'épreuve et proposer un mode opératoire.

Compétences évaluées :

C3.6 – Réaliser une implantation

DOCUMENTS RESSOURCES :

Les plans et le CCTP

Extrait du référentiel du baccalauréat professionnel Aménagement Finition du Bâtiment.

Les fiches techniques des produits.

Extrait du règlement d'examen.

TRAVAIL DEMANDÉ :

3.1-REDIGER LE MODE OPERATOIRE :

Pour la réalisation de l'implantation des faux-plafonds des sanitaires, vous devez :

- Détailler les opérations en suivant l'ordre chronologique des tâches.
- Le montage doit être conforme aux règles de mise en œuvre du DTU 58.1.
- Respecter les consignes de sécurité et la réglementation sur le travail en hauteur.

Vous présenterez votre réponse sur le **document DR4**.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, l'enseignement des arts appliqués est associé au projet de chantier du restaurant Le Lodge à Les Arcs 1800.

OBJECTIF : Créer un panneau mural comme élément décoratif pour signifier l'espace de la salle de Séminaire.

Niveau de classe : Terminale Baccalauréat Professionnel Aménagement et Finition du Bâtiment

Situation dans l'année : 1^{ème} semestre.

Attendus de ce travail interdisciplinaire :

Cette étude esthétique correspond à la compétence C3.12 (Mettre en œuvre, réaliser et poser des éléments décoratifs).

Cette participation permet d'aborder les savoirs associés, S 3.25 (Confort lié à l'esthétique), mis au service de l'identité visuelle du restaurant Le Lodge.

Dans le cadre de la stratégie de la communication visuelle du restaurant Le Lodge, vous créerez un panneau mural pour la salle de Séminaire. Ce panneau décoratif de 3m sur 1.5m sera installé sur le mur situé à l'est de la salle, mettant en valeur le panorama exceptionnel dont bénéficie cet endroit, la vue sur le Mont Blanc.

TRAVAIL DEMANDÉ :

4.1. IDENTIFIER LES BASES DE LA THEORIE DES COULEURS

4.2. IDENTIFIER UNE REPRESENTATION GRAPHIQUE

4.3. RÉALISATION GRAPHIQUE

Vous présenterez votre réponse sur **le document DR5**

DOSSIER RESSOURCES

PLAN DE MASSE.....page 2

PLANS DE COUPES..... pages 3 à 4

PLANS DU RDC et RDJ pages 5 et 6

EXTRAIT DU CCTP pages 7 à 10

NF DTU 58.1 pages 11 à 13

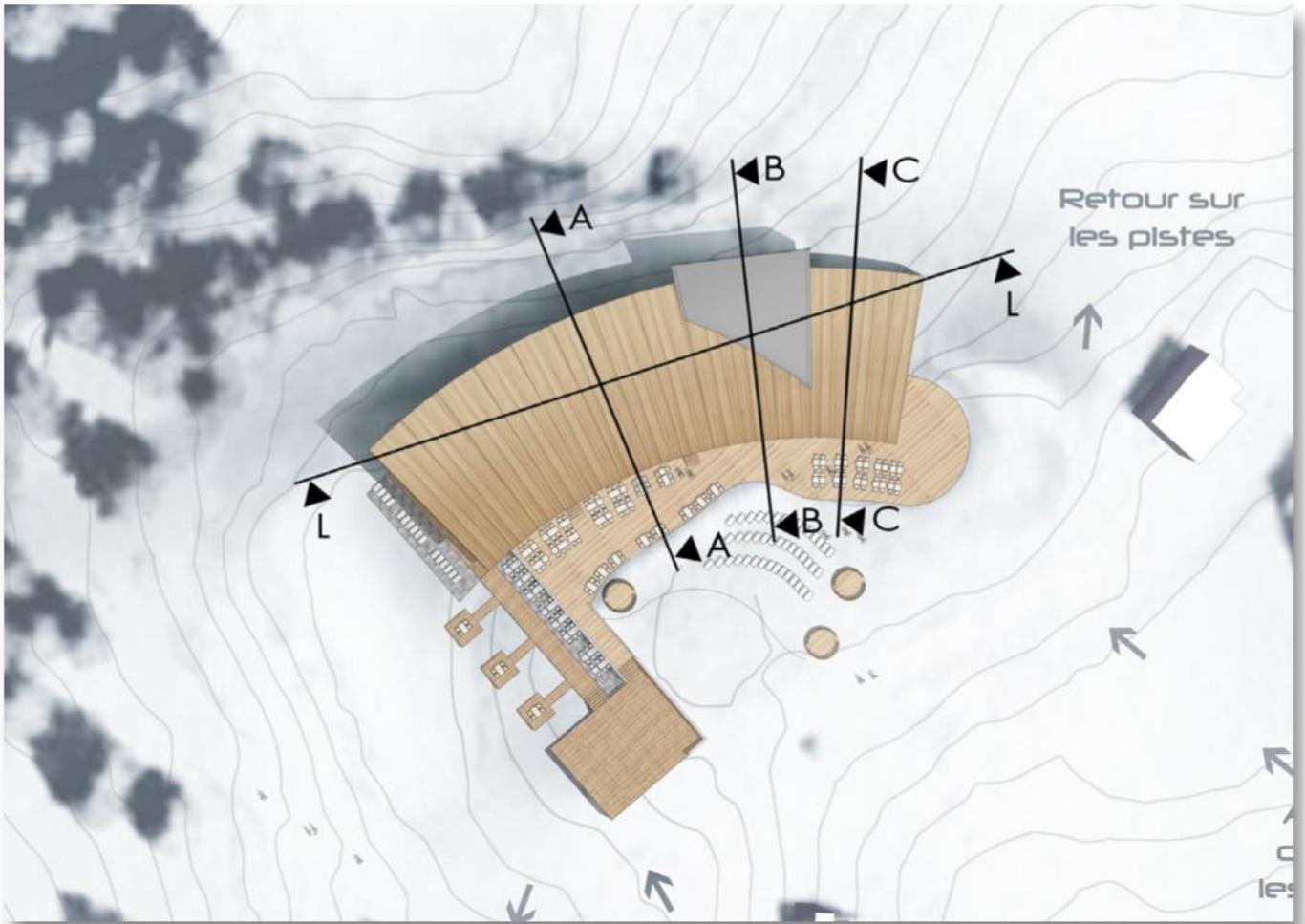
FICHES PRODUITS pages 14 à 22

EXTRAIT DU REFERENTIEL pages 23 à 40

PLAN DE MASSE



PLAN DE COUPES



COUPE DE PRINCIPE – LONGITUDINALE LL



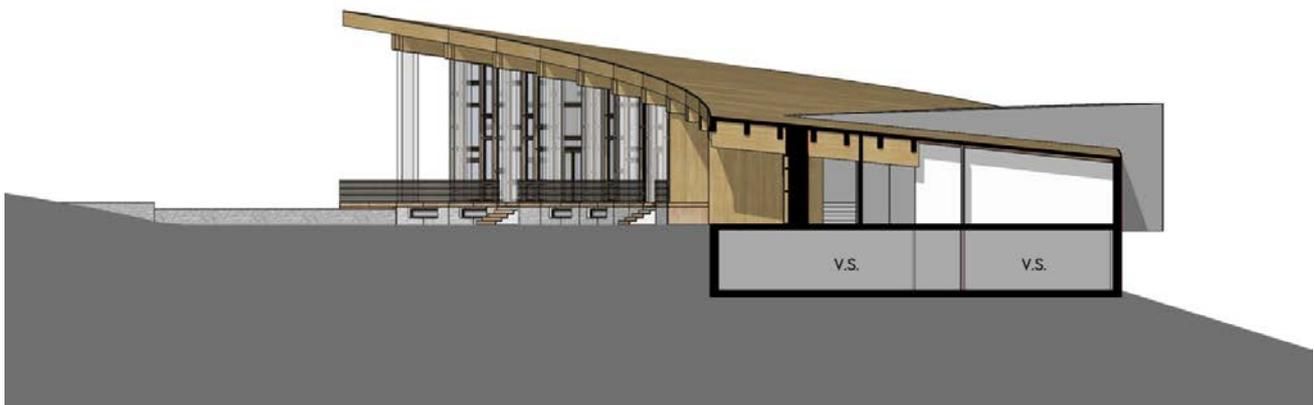
COUPE DE PRINCIPE – TRANSVERSALE AA



COUPE DE PRINCIPE – TRANSVERSALE BB



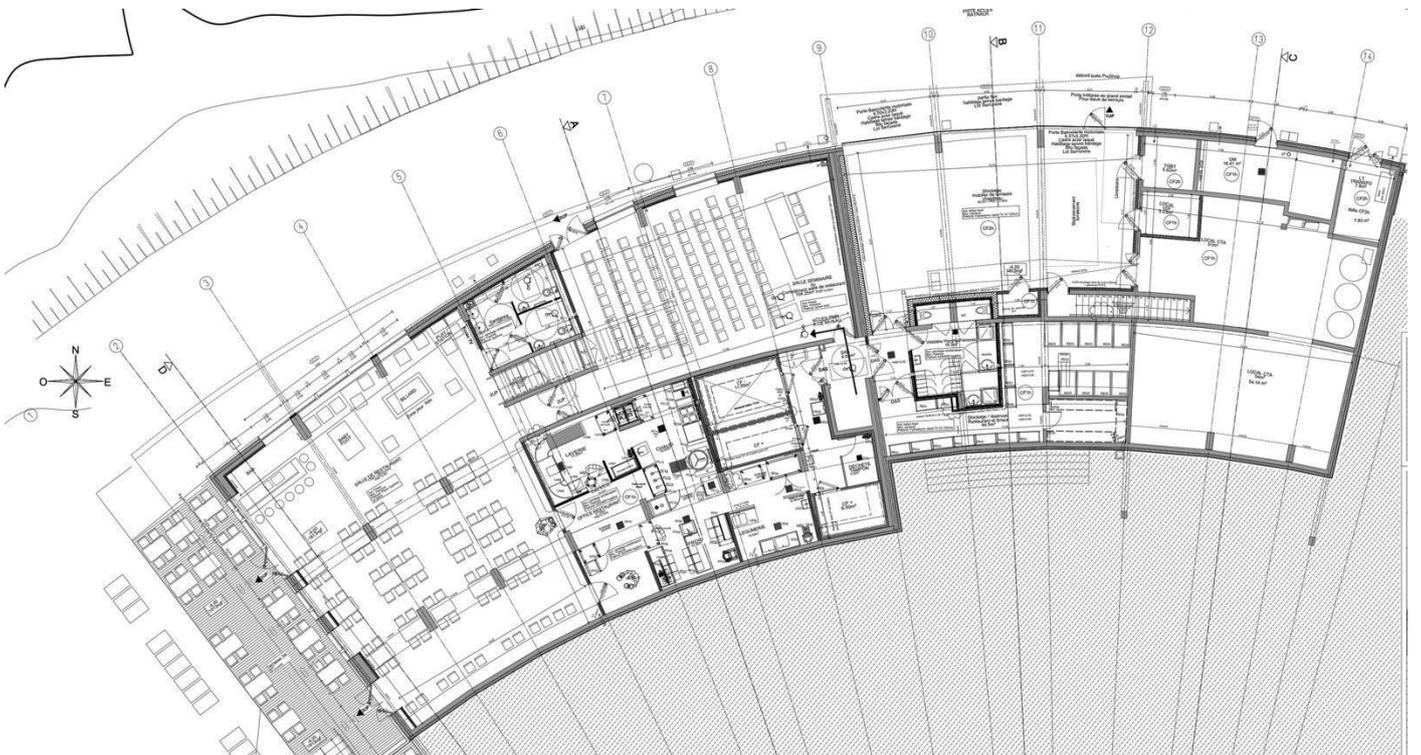
COUPE DE PRINCIPE – TRANSVERSALE CC



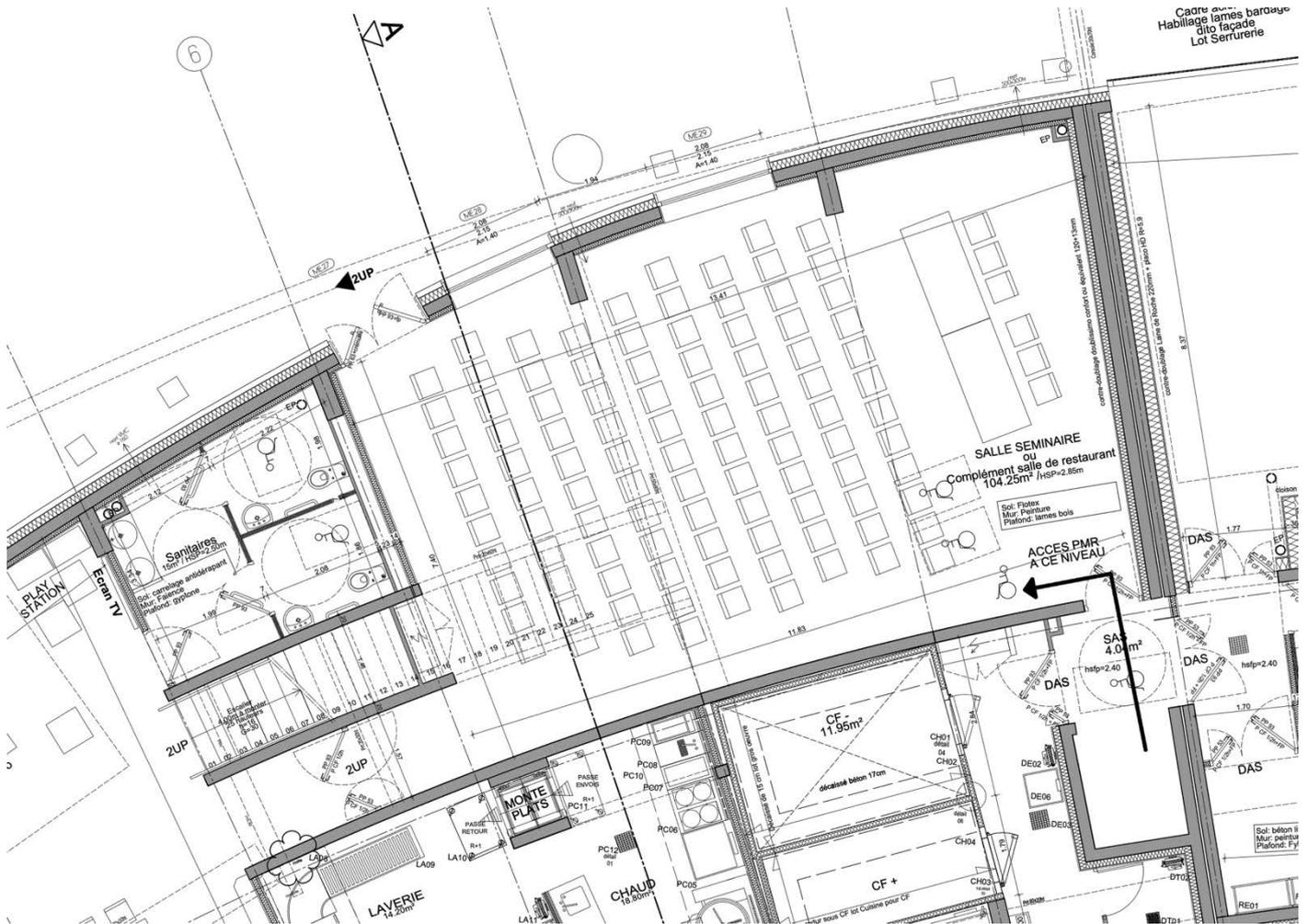
PLAN DU RDC



PLAN DU RDJ



EXTRAIT DU PLAN DE RDJ : SALLE DE SÉMINAIRE ET SANITAIRES



Extrait du CCTP

LOT 06 PLAFONDS BOIS

06.1 PLAFONDS ACOUSTIQUES LAMES BOIS

Réalisation d'un plafond acoustique en lames de bois, réalisé sur mesure, de type Laudescher, ou équivalent, et défini comme suit :

- classement feu de l'ensemble : M1
- produits ignifugés - essence bois frêne de classe 3, certifié PEFC résistant à l'humidité
- acoustique : $\alpha > 0,70$, à ajuster suivant indications de l'étude acoustique.
- Plans, calculs de dimensionnement - conception et détails de fabrication à soumettre à l'architecte et au contrôleur technique,
- préparation des supports, suite aux travaux de curages, démolition, gros œuvre,
- isolant acoustique en laine de roche type ORGANIC MINEARAL de la société KNAUF ou équivalent, bénéficiant d'une certification ACERMI, d'épaisseur et nature appropriée suivant étude acoustique ainsi que réglementation incendie. L'élément doit être mis en œuvre par fixation mécanique, conformément aux instructions du fabricant ; acoustique $\alpha > 0,90$; sujétions de pose sur ouvrages de gros œuvre, raccords en rive, réservations découpes pour incorporation d'éléments encastrés ; teinte noire.
- ossature primaire rail support en acier galvanisé, teinte noire avec tiges filetées - plafond composé de tasseaux bois de section 60 mm x 30 mm fixé sur un platelage en tôle d'aluminium de 2 mm d'épaisseur

- finition par vernis transparents 4 faces, aspect au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant,
 - finitions des rives par cornières noires mates formant des joints creux,
 - incorporation de modules – panneaux démontables au droit des accès techniques, à localiser suivant besoins des corps d'état intéressés,
 - toutes sujétions de mise en œuvre pour zones de plafonds inclinées suivant pièces graphiques et traitements de bords
 - fermetures de plénum ou de rives de plafonds / réservations suivant besoins en panneaux lisses.
 - toutes sujétions de raccord pour parfaite finition au droit des parois verticales,
 - mise en œuvre conforme aux prescriptions du fabricant.
 - Eléments démontables calepinés suivant trame de plafond de l'architecte, pour visite des équipements techniques en plafonds, suivant indications des lots concernés.
 - Modules triangulaires à altimétrie variable entre h 2,50m et 3,50m selon principe architecte
- La prestation comprend toutes sujétions de pose sur ouvrages de gros œuvre, raccords en rive, réservations découpes pour incorporation d'éléments encastrés, sujétion de finitions, moyens de mise en œuvre, accessoires, adaptations et toute autre disposition pour le parfait achèvement de l'ouvrage. Finitions de l'ouvrage par traitement M2 vernis, à la charge du présent corps d'état.

Localisation : Salle de séminaire

LOT 12 CLOISONS SECHES DOUBLAGES PLAFONDS

12.1 Cloisons de distribution épaisseur 7 cm

Cloison de distribution en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique, plaques répondant à la norme

N.F.P. 73.302. Une plaque de plâtre par parement, montants doubles espacés de 60 cm. *Mise en œuvre conforme aux prescriptions du D. T. U. 25.41 et du fabricant notamment : Finition des cloisons comme suit :*

Ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général. Mise en place de bandes armées et exécution de 2 passes d'enduit

A tous les angles saillants, mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant.

Cloisons de distribution composées de : plaque de plâtre + laine de roche 48mm + plaque de plâtre

Localisation : Sanitaires

12.2 Faux plafond

Faux-plafond type « GYPTONE Sixto »

Fourniture et pose de faux-plafond démontable type « GYPTONE SIXTO 60 » ou équivalent comprenant :

- Dalle de plâtre 600/600 à parement cartonné peint en blanc sur face vue et voile non-tissé acoustique contrecollé au dos. Perforations hexagonales totalisant 17% de la surface.

Réflexion lumineuse > à 90%. Bords feuillurés pour structure semi-apparente (bord E15)

- Ossature métallique suspendue, profilés de finition laqué blanc semi-apparent type E15

- La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant. Classement M1 (l'ouvrage est compté au m2)

Localisation : Sanitaires

LOT 13 CARRELAGE – FAIENCE

13.1 Carrelage

Fourniture et pose de carrelage, grés cérame émaillé, DECORCERAM Carioca, gris mat, format 45 x 45 cm

Pose collée sur étanchéité liquide et isolant acoustique 19 dB. Joints ciment gris.

Plinthes droites en périphérie dans le même matériau, hauteur 7 cm

Localisation : Sanitaires

13.2 Faïence

Fourniture et pose de faïence DECORCERAM Carioca, gris mat, format 20 x 60 cm, pose collée, joints blancs, compris sujétions d'étanchéité dans les angles et contre les huisseries par joint silicone.

Localisation : Sanitaires

LOT 14 SOLS SOUPLES

14.1 Revêtement de sol PVC U3 P3 E2/3 C

Revêtement de sol PVC hétérogène acoustique U3 P3 en lès de 2 m.

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol PVC acoustique en lès de 2m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de $\Delta L_w = 19$ dB et un poinçonnement rémanent de **0,08 mm**, certifie QB UPEC.A+ : **U3 P3 E2/3 C2** de type **Sarlon trafic 19 dB 33**.

Localisation : Salle séminaire

LOT 15 PEINTURE

Avant de commencer les travaux, l'entrepreneur doit s'assurer de l'état de l'avancement et de finition du chantier : mise hors d'eau, fermeture, accès au chantier, du passage des corps d'état devant le précéder, nettoyage des locaux, raccords et scellements effectués, conditions climatiques compatibles, séchage des supports, etc.

Les mesures des températures ambiantes et degrés d'humidité du support par toutes méthodes adaptées sont à la charge de l'entreprise du présent lot. Il conviendra de vérifier, avant travaux que les conditions d'hygrométrie et de température permettent l'application des produits dans des conditions prescrites par les fabricants.

L'entreprise devra fournir au bureau de contrôle, ou par défaut au maître d'œuvre, les fiches d'autocontrôle d'humidité du support.

L'entreprise prestataire devra en conséquence, prendre les dispositions nécessaires pour obtenir les conditions d'exécution optimales (décalage au maximum de l'exécution et mise en chauffe des locaux...).

15.1 Travaux préparatoires

Les travaux préparatoires seront conformes aux prescriptions de l'article 6 de la NF DTU 59.1.

L'entreprise exécutera tous les travaux préparatoires tels que dépolisage, brossage, dérouillage, égrenage, ponçage, rebouchage etc. qui seront nécessaires pour obtenir les finitions convenables et en rapport avec la nature des locaux et la finition prévue.

Outres les travaux préparatoires, permettant de livrer les ouvrages de finition dans les tolérances requises aux DTU, l'entrepreneur de peinture et revêtement devra, toutefois effectuer un brossage et un grattage léger au couteau à enduire, ainsi qu'un enduit de ragréage partiel sur les légers bullages et irrégularités, ainsi qu'aux emplacements des scellements et raccords.

Toutes les opérations accessoires telles que les ponçages, rebouchages, enduisage, bandes de calicot, masticages, rechargements, et les impressions ou couches primaires etc. sont implicitement comprises dans les conditions du marché et ne pourront faire l'objet d'aucune plus-value.

L'entrepreneur exécutera, comme étant inclus dans son prix, tous travaux ressortissants à sa profession et nécessaires au parfait achèvement des travaux qui ne figureraient pas dans le présent document.

Les entreprises titulaires des différents lots (notamment les entreprises en charge des supports gros- œuvre, chape, charpente, menuisier...) et les entreprises en charges des finitions (carrelage, revêtements de sols souples, revêtements de sols coulés, résines, peintures de sols, parquets, etc.) se rapprocheront dans le cadre des études d'exécution et de la préparation du chantier, afin de se coordonner pour la réalisation des

supports et des revêtements de finition, notamment pour l'état de surface, la planimétrie et les niveaux.

Mise en œuvre

La réalisation des peintures sera conforme aux prescriptions de la NF DTU 59.1, de la DTU 59.3 pour les peintures de sol, et de la NF DTU 59.53 pour les peintures intumescentes sur structures métalliques. La mise en œuvre des revêtements muraux sera conforme aux prescriptions de la NF DTU 59.4.

Sauf indications contraires dans le chapitre « Description des ouvrages », tous les ouvrages décrits au présent document sont prévus en fourniture et pose.

L'entrepreneur devra s'assurer que les processus et les produits définis au CCTP conviennent parfaitement aux subjectiles et à l'utilisation.

15.2 Peinture sur murs

Comprenant :

- Préparation du support, ponçage et époussetage
- Une couche d'impression
- Application 2 couches de peinture mate, **EVOLUTEX SATIN**
- Finition A

Localisation : Salle séminaire

15.3 Peinture sur boiseries

Comprenant :

- Préparation du support, ponçage et époussetage
- Une couche d'impression
- Application 2 couches de peinture satinée, **PREMIOR SATIN**, teinte à définir
- Finition A

Localisation : Salle séminaire

NF DTU 58-1 - Décembre 2008 Plafonds Suspendus Modulaires

Le document de référence des professionnels



La valeur du DTU

Le Document Technique Unifié (DTU) est un document applicable aux marchés de travaux de bâtiment en France. Le DTU est élaboré par des commissions de normalisation, sous le contrôle de l'AFNOR. Le DTU a désormais le statut de Norme française homologuée (NF DTU), ayant reçu une sanction officielle des pouvoirs publics par la reconnaissance de sa valeur technique dans le système de construction.

Le DTU constitue le cahier des charges type pour les marchés privés et publics de travaux, et résulte d'un accord passé entre le maître d'ouvrage et l'entrepreneur. Il est utilisable à titre de références pour l'établissement des clauses contractuelles de chaque marché de travaux, et la réalisation d'un ouvrage donné. A ce titre, le DTU engage les signataires d'un marché de travaux de bâtiment ; il constitue, de fait, une pièce du marché, lui donnant un caractère d'obligation contractuelle.

Le DTU demeure strictement optionnel et contractuel, même s'il jouit d'une forte reconnaissance comme représentatif des bonnes pratiques capables d'apporter aux ouvrages réalisés les résultats attendus en terme de qualité, de comportement à l'usage et de durabilité.

La justification du DTU 58-1

L'arrivée des normes produits Européennes harmonisées a nécessité la refonte de l'ensemble des textes nationaux, en particulier des DTU, et plus particulièrement celui sur les plafonds suspendus suite à la publication de la norme produits NF en 13964 de 2004.

La forme du DTU 58-1

Trois documents distincts :

- 1 - Cahier des Clauses Techniques (CCT) qui définit les conditions d'exécution.
- 2 - Critères Généraux de Choix des Matériaux (CGM) qui fixe les critères généraux de choix des matériaux utilisés, en conformité avec la norme produit NF EN 13964.
- 3 - Cahier des Clauses Spéciales (CCS) qui définit les clauses administratives spéciales aux travaux de mise en œuvre : consistance des travaux, mise à exécution des travaux et état du chantier, mode de contestations, mode de règlement...

Le présent document est destiné à identifier et à valoriser les principaux aménagements portés au DTU 58-1 publié en décembre 2008, dans sa partie mise en œuvre (Cahier des Clauses Techniques). Il est recommandé de se reporter au document DTU de référence pour une interprétation complète de ses contenus.

ZOOM SUR les Principales caractéristiques du Cahier des Clauses Techniques

Le DTU concerne exclusivement la pose de plafond en intérieur

5-1 Critères de classement des locaux : les locaux sont désormais classés en 4 catégories, en fonction de leur hygrométrie.

5-2 Risque de soulèvement du plafond : les suspentes non rigides (feuillards - fils de fer) sont exclues.

5-3 Pléniums de grande hauteur :

- Limitation de la hauteur des pléniums à 4 m.

- Obligation de poser une ossature intermédiaire dans le cas d'un plénium supérieur à 2 m.

5-5 Pose en zone sismique non nulle : dispositions de mise en oeuvre particulières à adopter.

NOTE : En application de l'article AM4, paragraphe 5, les plafonds suspendus installés dans les dégagements doivent rester en place sous l'effet des variations de pression dues au fonctionnement de désenfumage mécanique.

Ne sont pas concernés :

- Les plafonds sur ossature apparente.
- Si non clippés, il y a un risque de soulèvement et de déplacement des éléments d'habillage qui est admis
- Si clippés, pas de risque mais nécessité d'utiliser des clips souples permettant d'absorber une partie de l'énergie de la surpression.
- Les plafonds à grilles ou ajourés.
- Les plafonds comportant des grilles d'équilibrage de pression à raison de 5% de la surface totale.

De ce fait, **sont exclues les suspentes non rigides comme les feuillards et les fils de fer**. Selon la différence entre la masse surfacique du plafond et les valeurs de pression - dépression, les solutions adaptées doivent être mises en œuvre, telles que clips, suspentes rapides, diminution de la hauteur de plénium.

5-1 Critères de classement des locaux

Tableau 1 - Classement des locaux

Classes	Ambiances max ¹⁰⁾	Exemples de locaux concernés
A	70% HR et 25°C	Locaux faible hygrométrie avec ambiance non agressive. Les locaux sont considérés comme normalement ventilés et chauffés.
B	90% HR et 30°C	Locaux à moyenne et forte hygrométrie avec ambiance non agressive. Les locaux sont considérés comme normalement ventilés et chauffés.
C	> 90% HR risque de condensation	Locaux à forte hygrométrie avec ambiance non agressive. Les locaux sont considérés comme normalement ventilés et chauffés.
D	> 90% HR risque de condensation Ambiance agressive	Tous locaux des classes B et C avec ambiance agressive ¹⁰⁾ pour les matériaux constituant le plafond suspendu.

¹⁰⁾ Le dépassement d'un seul des critères conduit à la classe immédiatement supérieure.

Le type d'agressivité des classes de l'ambiance sera défini dans les pièces écrites.

La révision de la norme NF EN 13964 supprime la notion de classe de déformation pour les membranes.

5-3 Pléniums de grande hauteur

Une ossature intermédiaire de reprise de charge est obligatoire

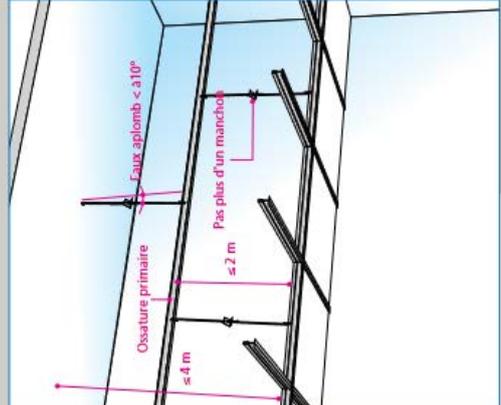
lorsque la longueur de la suspenste est supérieure à 2,00 m. Pour les tiges filetées de longueur inférieure ou égale à 2,00 m, elles ne doivent pas avoir plus d'un raccord (manchon).

Le faux aplomb des dispositifs de suspension ne doit pas excéder 1/20 de la hauteur, soit 100 mm pour une hauteur de 2,00 m.

Dans le cas des pléniums de grande hauteur, les haubanages sont exclus.

NOTE : Domaine d'application 1-2

Les pléniums de hauteur supérieure à 4,00 m ne sont pas visés par le DTU.



5-2 Risque de soulèvement du plafond

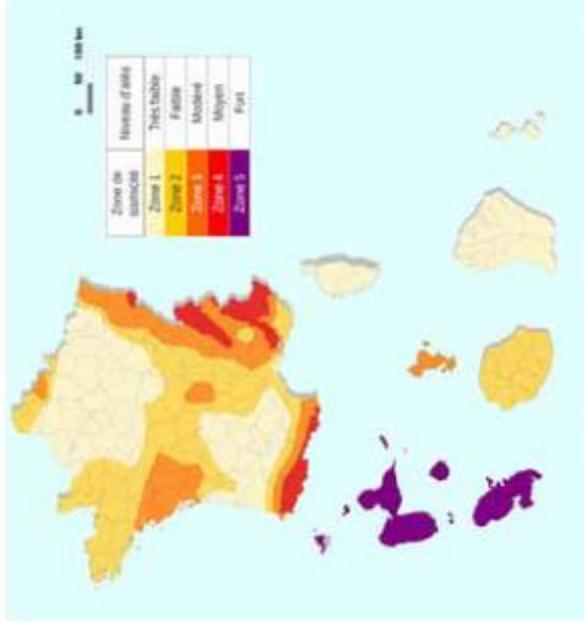
Le plafond doit résister, sans soulèvement, à une mise en surpression éventuelle du local ou à une dépression du plénium.

Pour les plafonds installés dans un local clos, il n'y a pas de précaution particulière à prendre pour tout plafond de masse surfacique $\geq 7 \text{ kg/m}^2$ reposant sur l'ossature. Les dispositifs de suspension doivent être suffisamment rigides pour s'opposer au soulèvement des plafonds sous les effets de pression / dépression.



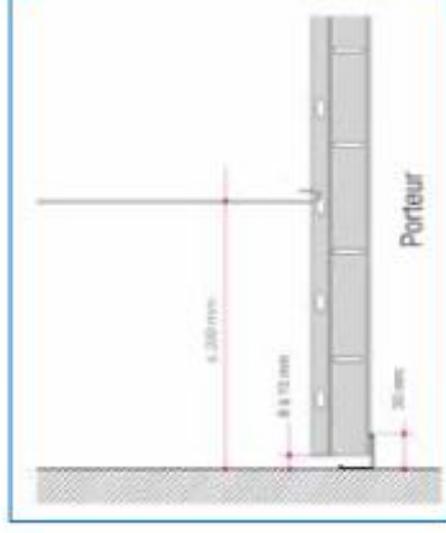
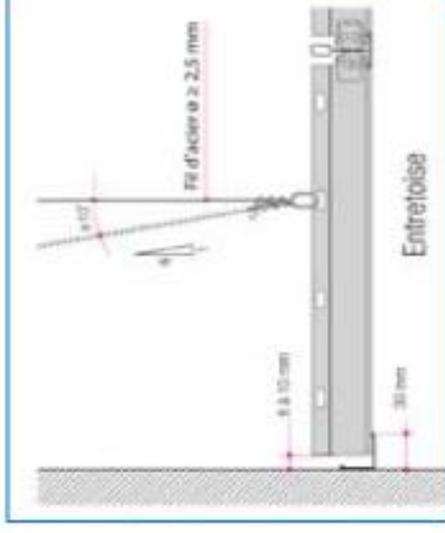
5-5 Pose en zone de sismicité

- **Décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010**
Délimitation des zones de sismicité du territoire français
Des règles existent depuis le début des années 1980 et ont été renforcées à la fin des années 1990.
La signature le 22 octobre 2010 des décrets relatifs à la prévention du risque sismique et à la définition du nouveau zonage sismique de la France marque une nouvelle étape avec un zonage plus précis et plus étendu et des règles renforcées.



Informations additionnelles et détaillées

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/la-prevention-du-risque-sismique.html>



- Pour des surfaces supérieures à 15 m² et pour tous les 15 m² commencés, un double contreventement pour chacune des 2 directions : celle porteurs et celle perpendiculaire à ceux-ci.
- Le contreventement peut être réalisé en cornière ou fil d'acier

■ Dispositions

Sont considérées comme non nulles les zones identifiées de "2-faible à 4-fort" (faible - modéré - moyen - fort) dans la nouvelle carte des données sismiques France.

Dans ce contexte, les prescriptions et recommandations des chapitres 5.5 & 6.10 du NF DTU 58-1 doivent être strictement appliquées.

Zone 1 : cas de zone classée très faible implique un traitement et un montage standard.

Zone 2 à 4 : cas de zone classée faible / modéré / moyen implique un traitement et des dispositions parasismiques.

Zone 5 : cas de zone classée fort implique un traitement parasismiques et des dispositions complémentaires.

■ Prescriptions et recommandations

Dispositions parasismiques principales

- Tous les profils de rive doivent avoir une aile d'appui d'au moins 30 mm.
- Toutes les traversées du plafond suspendu (colonnes, sprinklers, ...) et les appareils supportés de manière indépendante doivent être considérés comme rive et traités comme telles.
- La première suspente de chaque porteur doit être fixée à 200 mm maximum du mur ou de la cloison.
- Les entretoises découpées s'appuyant sur la rive, de longueur supérieure à 300 mm, doivent être maintenues verticalement ($\pm 10^\circ$) par un fil d'acier $\geq 2,5$ mm de diamètre ou tout autre dispositif évitant leur chute.
- L'extrémité des porteurs, des entretoises et des panneaux doit reposer sur la rive avec un jeu, entre l'extrémité et le mur ou la pénétration, de 8 à 10 mm.
- Tous les accessoires reposant sur le plafond suspendu doivent être fixés rigidement sur l'ossature du plafond.



■ Dispositions parasismiques complémentaires

- Seuls les porteurs et des entretoises à semelle de 24mm ou plus doivent être utilisés.
- Seules les entretoises à système de verrouillage doivent être utilisées.
- Les éléments d'habillage doivent être clippés sur l'ossature.

■ Avertissement - Responsabilité du chef d'entreprise

Le respect des conditions de pose définies en zone sismique est obligatoire. Il constitue une obligation réglementaire. Il est placé sous le contrôle de l'entreprise de pose et du chef d'entreprise qui engage en conséquence sa responsabilité.

POUR MÉMOIRE 7.1 Raccordement de cloisons

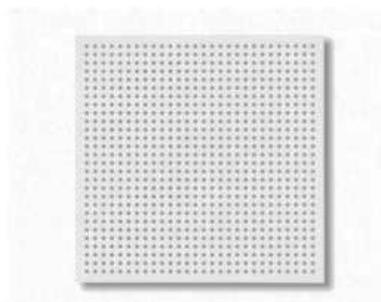
Sauf disposition contraire des documents du marché, les cloisons ne sont pas maintenues par les plafonds.

NOTE : Les cloisons amovibles et démontables sont maintenues par les plafonds sous réserve que ce maintien suive les prescriptions du DTU 35.1 NF. P246 – 802. Voir mémento annexe A.

Plafonds décoratifs Dalle pour plafond démontable

Plafond

Gyptone® Activ'Air® Sixto 60 A



Bénéfices

 Esthétique

Dalle décorative aux perforations hexagonales élégantes

 Qualité de l'air

Améliore la qualité de l'air intérieur grâce à la technologie exclusive Activ'Air®

Description

Dalle en plaque de plâtre peinte lisse et à perforations hexagonales et régulières, de bord A (franc), permettant la neutralisation du formaldéhyde dans l'air ambiant.



Packaging

Nom	Code EAN de l'UC	Longueur de l'UC (m)	Longueur (m)	Épaisseur de l'UC (mm)	Conditionnement de vente
Gyptone®Activ'Air® Sixto 60 A 10 60/60	3496250247611	0,6	0,6	10	Palette de 128 plaques

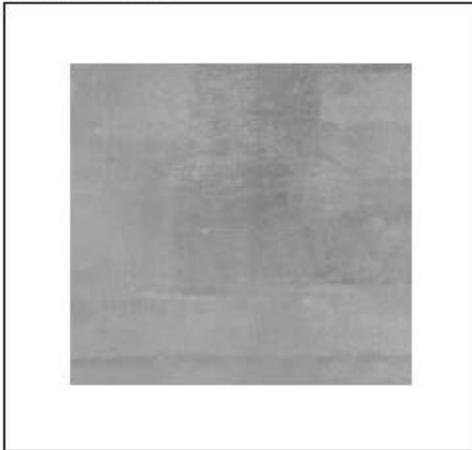
Caractéristiques

		Général			
Dimensions	Épaisseur arrondie de la plaque (mm)	10 mm		Voile acoustique	Blanc
	Largeur de l'UB (m)	0,6 m		Aspect	Lisse
	Ratio de perforation	17 %		Produits de finition associés	Ossatures et accessoires de montage
	Poids au m ²	6,7 kg/m²		Couleur	Blanc (NCS 0500 - équivalent RAL 9010)
Performances	Réaction au feu	A2-s1, d0		Étiquetage sanitaire	A+
	Classement à l'humidité			Mode de pose	A emboîtement horizontal
	Non applicable Coefficient d'absorption acoustique alpha w	0,8		Humidité relative	90% HR à 20°C
Références	Numéro DOP	GYP_14190-1-v2		Forme de la perforation	Perforations hexagonales
				Marque commerciale	Gyptone®
				La destination	Pièces sèches
				Type de bord Placo	A
			Le type de produit	Dalle pour plafond démontable	

GRÈS CÉRAME ÉMAILLÉ DECO CERAM CARIOCA GRIS MAT 45 X 45 CM

DECO CERAM

Code produit : 7166352
Réf. DECO CERAM :
Code EAN : 3306940877892



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUES

Longueur	450 mm
Largeur	450 mm
Épaisseur	7
Poids	23.17 kg/Boîte
Matière	Grès cérame émaillé
Teinte	GRIS
Type de produit	Carrelage de sol
Gamme	Decoceram
Série	Carioca
Pièce /ouvrage de destination	Salle de bains Cuisine Salon Intérieur Chambre
Zone d'utilisation	Sol intérieur
Aspect	Béton
Finition (mat, lappato, poli...)	Mat
Classement carrelage PEI	IV
Indice glissance pied chaussé (PC)	R9
Rectifié : oui/non	Non
Antidérapant	Non
Traitement anti tache	Non
Auto nettoyant	Non
Traitement anti bactérien	Non
Pose sur sable	Non
Forme	Carré
Fabriqué dans l'union européenne	Oui

FAÏENCE DÉCOCÉRAM CARIOCA GRIS MAT 20 X 60 CM

DECOCERAM



Code produit : 7166360
Réf. DECOCERAM :
Code EAN : 3306940877977

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUES

Longueur	600 mm
Largeur	200 mm
Épaisseur	8
Poids	19.2 kg/Boîte
Matière	Faïence
Teinte	GRIS
Type de produit	Carrelage mural
Gamme	Decoceram
Série	Carioca
Pièce /ouvrage de destination	Salle de bains Cuisine Salle d'eau Intérieur Toilettes, WC
Zone d'utilisation	Mur intérieur
Aspect	Béton
Finition (mat, lapatto, poli...)	Mat
Rectifié : oui/non	Non
Antidérapant	Non
Traitement anti tache	Non
Auto nettoyant	Non
Traitement anti bactérien	Non
Pose sur sable	Non
Forme	Rectangulaire
Fabriqué dans l'union européenne	Oui
Code douane SH8	69072300
Classement COV	A+
Enlèvement	Oui
Livraison	Oui

Sarlon trafic 19 dB 33

FORBO

FLOORING SYSTEMS

U3 P3 E2/3 C2



DESRIPTIF TYPE



Revêtement de sol PVC hétérogène acoustique U3 P3 en lés de 2 m

Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement de sol PVC acoustique en lés de 2m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de $\Delta L_w = 19$ dB et un poinçonnement rémanent de **0,08 mm**, certifié QB UPEC.A+ : **U3 P3 E2/3 C2** de type **Sarlon trafic 19 dB 33**.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué d'une couche d'usure de **0,60 mm** et d'une épaisseur de **3,25 mm** sans charge minérale, groupe T avec décors teintés masse ou imprimés, à finition mate.

Il devra être doté d'un traitement de surface avec double réticulation (**laser + UV XtremPUR™**), résistant aux rayures et aux agents tachant type bétadine, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement.

Sa semelle alvéolaire **100 % PVC** renforcée d'un voile de verre devra atteindre une stabilité dimensionnelle de **< 0,10 %**. Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu **Bfl-s1** et au glissement **R10**.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de **94 références**.

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaire** (suivant conditions de mise en oeuvre des tapis de Propreté Coral ou Nuway du fabricant)**

Les chutes de pose pourront être recyclées*** via le programme de recyclage Forbo **Tournesol**.

Découvrir l'ensemble de la [gamme coloristique](#)



Nouvelle technologie XtremPUR™

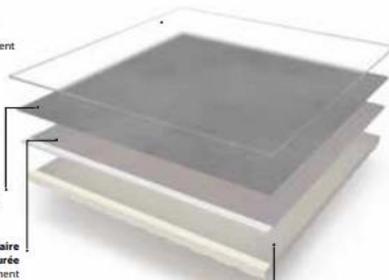
Traitement de surface doublement réticulé (laser + UV) :

- Facilité de nettoyage et de maintenance
- Résistance aux rayures et marques de chaussures
- Résistance élevée aux agents tachants

Couche d'usure avec décors teintés masse ou imprimés à finition mate

Couche intermédiaire compacte armaturée

Résistance au poinçonnement



Semelle PVC alvéolaire

- Efficacité acoustique de 19dB
- Confort optimal à la marche

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Pose collée : Mise en oeuvre et type de colles (**522 Eurosafe tack** ou **622 Eurostar Tack**) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction du classement UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en oeuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2 : joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12.

Notamment : Possibilité de mise en oeuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES vérifiée et conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES et sur notre site web.
- Matières premières garanties sans phtalate
- Taux d'émission de TVOC < **10 µg/m³**, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance soumise à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH**.
- Conçu et fabriqué en France à partir d'électricité garantie d'origine renouvelable.
- Il sera 100 % recyclable et les chutes de pose*** pourront être recyclées via un programme de recyclage Tournesol.
- La colle **622 Eurostar Tack** est une colle acrylique (non solvantée) labellisée Emicode EC 1 Plus à très faible TVOC < 60 µg/m³

* L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). ** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.*** Hors cadre amiante selon réglementation en vigueur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Sarlon trafic 19 dB 33
Classement UPEC	U3 P3 E2/3 C2
Certificat QB UPEC.A+	n°304-002.4
Efficacité acoustique au bruit de choc certifiée	$\Delta L_w = 19$dB
Épaisseur totale	3,25 mm
Couche d'usure	0,60 mm
Masse surfacique totale	2 430 g/m²
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,08 mm (exigence de la norme ≤ 0,20 mm)
Réaction au feu	Bfl-s1* - n°2019/180-1 (CRET)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638)	23 - 33 - 42

* Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre /Satisfait à la réglementation M3

créons un environnement meilleur

www.forbo-flooring.fr

Eurostar Tack

622

COLLE PVC "PRESSURE SENSITIVE ADHESIVE"



PROPRIETES

- long temps ouvert
- haut pouvoir initial de collage
- très forte adhésion finale
- utilisable en double encollage
- réactivable à la chaleur
- convient sur supports absorbant et non absorbant

UTILISATION



- PVC hétérogène sur mousse
- PVC hétérogène compact
- Revêtements de sols textiles floqués en lés
- Revêtement mural PVC

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Base	copolymère acrylique en dispersion	
Couleur	beige clair	
Densité	environ 1,31 g/cm ³	
Consistance	moyennement visqueux	
Agent nettoyant	eau	
Conditions d'utilisations	température minimale du support 15 °C / température minimal d'acclimation du produit et de la pièce 18°C avec une humidité relative située entre 35-75%, recommandée <65%	
Mode d'application	spatule (TKB/A1 & A2)	
Consommation	environ 250 – 300 g/m ²	
Temps de séchage	environ 10 - 60 minutes selon la méthode d'encollage	
Temps de travail	environ 60 minutes	
Ouverture au trafic pedestre	environ 24 hrs.	
Péremption	environ 15 mois, un fût ouvert doit être parfaitement refermé et terminé rapidement.	
Conditions de stockage	le fût doit être bien fermé dans un endroit sec, température: 5 - 30 °C,	
Sensible au gel	oui	
Code GHS	non	
Environnement	GISCODE:	D1
Sécurité au travail	EMICODE:	EC1 Plus
	T	Z-155.20-209
	dk i T	A+
	hl ueT	VOC 0%,quality level: 4
	LEED:	VOC 0 g/l
	f lent Gf SD9 SDm9 SE9 II : DFMB880M D9	
	t SDm SE9 II : DDBDES0H ETC4 Peut causer des réactions allergiques	

ÉVOLUTEX SATIN



Mars 2017

Définition

- Peinture satinée à base de résines alkydes en émulsion et acryliques.

Destination

- INTERIEUR NEUF/ENTRETIEN
- Peinture de finition pour la décoration intérieure en surfaces verticales et plafonds. Pour pièces sèches et humides.
- S'applique directement sur toile de verre.
- Etat de finition A ou B.

Propriétés

- Bénéficie du label NF Environnement.
- Temps ouvert suffisamment long pour une application facile.
- Excellent rendement.
- Bon pouvoir opacifiant.
- Garnissant.
- Protection du film de peinture contre le développement des moisissures.



Satiné

Brosse

Rouleau

Pistolet

ABSOLU SYSTEM

Données Environnementales et Sanitaires

■ Label Environnemental	
■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	Pas de composés CMR classes 1 et 2 (selon arrêté du 30/04/2009)
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l) ■ Ce produit contient au maximum 2 g/l COV ■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants éventuels
■ Production	<ul style="list-style-type: none"> ■ Toutes nos usines Françaises sont certifiées ISO 14 001 ■ Nos points de distribution sont à moins de 800 km de vos chantiers
■ Certification Construction	■ ÉVOLUTEX SATIN est éligible aux certifications : LEED, HQE, BREEAM®
■ Fiche de Données de Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Consulter la FDS sur : - www.quickfds.fr - www.seigneurie.com
■ Fiche de Données Environnementales et Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Consulter la FDES sur : - www.inies.com - www.seigneurie.com
■ Déclaration Environnementale	■ Consultable sur : www.declaration.environnementale.gouv.fr

Caractéristiques générales

Aspect en pot

Pâte onctueuse

Aspect du feuil sec

Satiné, poché.

Teintes

- En stock : blanc.
- En machine à teinter : Toutes teintes du nuancier Chromatic®.

Masse volumique

(en kg/dm³)

- 1,38 ± 0,05 (norme EUR PL 004)

Extrait sec

En blanc

En poids (norme EUR PL 005) : 57 ± 2 %.
En volume (théorique) : 43 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Sec hors poussière : 2 heures.
- Redoublable : 6 heures.

Rendement

- Supports lisses : 12 à 14 m²/litre/ couche.
- Toiles de verre : 7 à 9 m²/litre/couche.

Brillant spéculaire

15 % environ sous 60° d'angle.

Résistance à l'abrasion humide

- Norme NF EN 13300 : classe 2 (perte d'épaisseur du film > 5 µm et < 20 µm, après 200 cycles).

Conditionnement

5 litres et 15 litres.

Conservation

- 12 mois dans son emballage d'origine, non entamé et fermé.
- Conserver à l'abri du gel et des fortes températures.
- Utiliser rapidement après ouverture.

ÉVOLUTEX SATIN



Mise en œuvre

Mars 2017

Processus

IMPRESSION	1 couche de PRACTI PRIM ou PRINTOPRIM ou MUOPRIM ou IMPRIMA (par exemple sur plâtre et dérivés neufs)
FINITION	2 couches d'ÉVOLUTEX SATIN

Se reporter aux fiches techniques correspondantes.

Supports et fonds, préparation

Supports

- Conformés à la norme NF DTU 59.1. Plâtres, bois, enduits, neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes peintures ou d'anciens papiers peints.
- Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression éventuelle.

Travaux préparatoires

- Conformés à la norme NF DTU 59.1.
- Protéger les métaux par un primaire approprié (FREITAMÉTAL, FREITACROCH).

Applications

Matériel d'application

- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé 12 mm (sur toile de verre, préférer le rouleau polyamide texturé 18 mm).
- Pistolet.

Dilution

- Prêt à l'emploi sur fond imprimé.
- 2 à 3 % d'eau sur fond non imprimé.

Mise à la teinte

Par mélange avec nos colorants universels (2 % maximum) ou en machine à teinter avec nos colorants Absolu System®.

Nettoyage du matériel

A l'eau ou aux solvants si le produit a séché.

Précautions d'emploi

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support, supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 65 %.

Caractéristiques réglementaires

Classification AFNOR

NF T 36005 Famille I - Classe 4a 7b2

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.

PREMIOR SATIN

Dernière mise à jour :
21/07/2022



Définition

Peinture laque satinée composée d'une dispersion acrylique polyuréthane en phase aqueuse.
Dotée de la technologie BRS, Barrière Renforcée contre la Salissure, pour une excellente durabilité.

Destination

- Intérieur : neuf/entretien.
- Menuiseries bois ou métalliques sur primaire adapté.
- État de finition A (selon préparation des supports).

Propriétés

- Grande dureté, résiste aux chocs et aux rayures.
- Absence de reprise.
- Haute lessivabilité.
- Protection renforcée contre toute dégradation par la salissure et les traces de mains.

Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/d) : 130 g/L ■ Ce produit contient au maximum 130 g/L de COV ■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ PREMIOR SATIN est éligible aux certifications : LEED®, HQE™, BREEAM® ■ Consulter la FDES sur : www.inies.com ou www.seigneurie.com ■ Déclaration environnementale consultable sur : www.declaration.environmentale.gouv.fr
■ Production	■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : www.quickfds.fr ou www.seigneurie.com

Caractéristiques générales

Aspect en pot

Peinture liquide.

Aspect du feuil sec

Satiné.

Brillant spéculaire

30 % sous 60° (58 % sous 85°).

Teintes

En stock : blanc. En machine à teinter : toutes teintes du nuancier CHROMATIC®.

Masse volumique

(en blanc : kg/dm³)

- 1,26 ± 0,05 (norme EUR PL 004).

Extrait Sec

En poids (norme EUR PL 005) : 52 ± 2 % (en blanc).

En volume (théorique) : 38 ± 2 % (en blanc).

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Sec : 1 h.
- Recouvrable : 5 h.

Rendement

12 à 14 m²/L

Conditionnement

1 L - 3 L - 10 L

Conservation

12 mois dans son emballage d'origine fermé. Garder dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel.

Résistance à l'abrasion humide

Norme NF EN 13300 : Classe 1 (perte d'épaisseur du film < 5 µm après 200 cycles).

PREMIOR SATIN

Dernière mise à jour :
21/07/2022

MISE EN ŒUVRE

Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Ancienne peinture ou lasure en bon état	<ul style="list-style-type: none"> ■ Grattage ■ Ponçage ■ Époussetage 	1 couche de MUOPRIM	2 couches de PREMIOR SATIN
Ancienne peinture ou lasure en mauvais état	<ul style="list-style-type: none"> ■ Décapage ■ Lessivage ■ Rinçage ■ Séchage ■ Ponçage ■ Époussetage ■ Dégraissage 		
Bois neufs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ponçage 		
Bois tanniques (Chêne, Châtaignier)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Époussetage ■ Dégraissage 	1 couche d'IMPRIMA RAPID diluée à 5 % ou de PRIMWOOD RAPID	
Métaux ferreux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Grattage ■ Brossage ■ Dégraissage 	1 couche de FREITAMÉTAL EXPERT	
Métaux non ferreux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dégraissage ■ Dérochage à l'acide phosphorique dilué ■ Rinçage ■ Séchage 	1 couche de PRINT ADR	

Précautions d'emploi :

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- En particulier, travailler au dessus de 8 °C en intérieur.
- PREMIOR SATIN doit être déposé, ne pas tirer.

PREMIOR SATIN

Dernière mise à jour :
21/07/2022

Application

Matériel d'application

Brosse, rouleau microfibre polyester 10 mm, pistolet, spalter.

Dilution

Rouleau, brosse : prêts à l'emploi. Ne pas diluer. Pistolet : à adapter en fonction du matériel.

Nettoyage du matériel

À l'eau, ou si le produit a séché, au solvant.

Caractéristiques réglementaires

Classification

NF T 36-005 Famille I - Classe 7b2 - 6a

Hygiène et sécurité

Pas de composés CMR Classes 1 et 2 (selon arrêté du 30/04/2009).

Extrait du référentiel : Baccalauréat Professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment »

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, SPÉCIALITÉ AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Fonction : Réalisation	
Activités :	Tâches :
Préparation de l'intervention	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Extraire les informations utiles au chantier 2 - Reconnaître le chantier sur site 3 - Vérifier la faisabilité des prescriptions 4 - Contribuer à l'élaboration du planning d'exécution 5 - Prévoir les besoins en personnel 6 - Prévoir et organiser les approvisionnements en matériaux 7 - Prévoir les besoins en matériels
Organisation sur site	<ol style="list-style-type: none"> 8 - Répartir ou faire répartir les matériels et les matériaux 9 - Répartir les tâches à chaque membre de l'équipe et définir son intervention
Conduite de chantier	<ol style="list-style-type: none"> 10 - Assurer la liaison entre le chantier et le bureau 11 - Participer aux réunions de chantier et à la réception des travaux 12 - Vérifier les supports et les implantations 13 - Assurer le suivi du chantier 14 - Contrôler la qualité des travaux 15 - Replier le chantier
Mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 16 - Organiser le poste de travail 17 - Préparer les supports 18 - Implanter un ouvrage 19 - Appliquer des produits de finition 20 - Poser des revêtements muraux et de sols 21 - Construire des cloisons 22 - Réaliser des enduits 23 - Poser des matériaux isolants 24 - Réaliser des plafonds suspendus 25 - Poser des éléments décoratifs par collage ou par fixation mécanique

Tournez la page S.V.P.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : RÉALISATION	
Activité : MISE EN ŒUVRE	
Tâche 18 : Implanter un ouvrage	
Conditions d'exercice	Dossier de travaux, Planning, plans, calepinage Mémento, notices de pose (techniques) Matériel de traçage, outillage, matériaux, équipements, plate-forme de travail, moyen de levage Documentation, fiches techniques des produits
Contexte d'intervention	Chantier neuf ou en rénovation, seul ou avec la responsabilité d'une petite équipe d'ouvriers..
Autonomie :	Sous l'autorité de la hiérarchie et en collaboration avec les services concernés (Internes ou externes).
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • L'implantation respecte les impératifs et contraintes techniques (Plans, DTU, CPT, avis techniques, ...) et répond aux contraintes esthétiques et économiques.
Fonction : RÉALISATION	
Activité : MISE EN ŒUVRE	
Tâche 19 : Appliquer des produits de finition	
Conditions d'exercice	Dossier de travaux, Planning, plans, calepinage Mémento, notices de pose (techniques) Matériel de traçage, outillage, matériaux, équipements, plate-forme de travail, moyen de levage Documentation, fiches techniques des produits
Contexte d'intervention	Chantier neuf ou en rénovation, seul ou avec la responsabilité d'une petite équipe d'ouvriers..
Autonomie :	Sous l'autorité de la hiérarchie et en collaboration avec les services concernés (Internes ou externes).
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel est adapté au produit. • Les caractéristiques du produit sont prises en compte. • Le résultat correspond à la prestation souhaitée.

<p>Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE</p>
<p>Tâche 20 : Poser des revêtements muraux et de sols</p>
<p>Conditions d'exercice Dossier de travaux. Planning, plans, calepinage Mémento, notices de pose (techniques) Matériel de traçage, outillage, matériaux, équipements, plate-forme de travail, moyen de levage Documentation, fiches techniques des produits</p>
<p>Contexte d'intervention Chantier neuf ou en rénovation, seul ou avec la responsabilité d'une petite équipe d'ouvriers..</p>
<p>Autonomie : Sous l'autorité de la hiérarchie et en collaboration avec les services concernés (internes ou externes).</p>
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La colle est adaptée au support et au produit. • Les méthodes d'application de la colle et les règles de pose du revêtement sont respectées
<p>Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE</p>
<p>Tâche 21 : Construire des cloisons</p>
<p>Conditions d'exercice Dossier de travaux. Planning, plans, calepinage Mémento, notices de pose (techniques) Matériel de traçage, outillage, matériaux, équipements, plate-forme de travail, moyen de levage Documentation, fiches techniques des produits</p>
<p>Contexte d'intervention Chantier neuf ou en rénovation, seul ou avec la responsabilité d'une petite équipe d'ouvriers..</p>
<p>Autonomie : Sous l'autorité de la hiérarchie et en collaboration avec les services concernés (internes ou externes).</p>
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes spécifiques sont prises en compte. • La cloison est conforme aux règles de construction en vigueur.

<p>Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE</p>
<p>Tâche 22 : Réaliser des enduits</p>
<p>Conditions d'exercice Dossier de travaux. Planning, plans, calepinage Mémento, notices de pose (techniques) Matériel de traçage, outillage, matériaux, équipements, plate-forme de travail, moyen de levage Documentation, fiches techniques des produits</p>
<p>Contexte d'intervention Chantier neuf ou en rénovation, seul ou avec la responsabilité d'une petite équipe d'ouvriers..</p>
<p>Autonomie : Sous l'autorité de la hiérarchie et en collaboration avec les services concernés (internes ou externes).</p>
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enduit est conforme (planéité, état de surface, ...)
<p>Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE</p>
<p>Tâche 23 : Poser des matériaux isolants</p>
<p>Conditions d'exercice Dossier de travaux. Planning, plans, calepinage Mémento, notices de pose (techniques) Matériel de traçage, outillage, matériaux, équipements, plate-forme de travail, moyen de levage Documentation, fiches techniques des produits</p>
<p>Contexte d'intervention Chantier neuf ou en rénovation, seul ou avec la responsabilité d'une petite équipe d'ouvriers..</p>
<p>Autonomie : Sous l'autorité de la hiérarchie et en collaboration avec les services concernés (internes ou externes).</p>
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes spécifiques sont prises en compte. • La pose est conforme à la réglementation en vigueur.

MISE EN RELATION DES TÂCHES ET DES COMPÉTENCES

Compétences	Tâches											
	Préparation						Réalisation					
T1 Extraire les informations ...	X	X										
T2 Reconnaître le chantier ...	X						X	X				
T3 Vérifier la faisabilité ...												
T4 Contribuer, ... du planning												
T5 Prévoir les besoins en person.												
T6 Prévoir les appros. matériaux												
T7 Prévoir les besoins en matériels						X						
T8 Répartir les matériaux												
T9 Répartir les tâches et définir ...							X					
T10 Assurer la liaison entre ...												
T11 Participer aux réunions de ...												
T12 Vérifier les supports ...												
T13 Assurer le suivi de chantier												
T14 Contrôler la qualité des travaux												
T15 Replier le chantier												
T16 Organiser le poste de travail												
T17 Préparer les supports							X					
T18 Implanter un ouvrage												
T19 Appliquer des produits ...												
T20 Poser des revêtements ...												
T21 Construire des cloisons ...												
T22 Réaliser des enduits												
T23 Poser des complexes isolants												
T24 Réaliser des plafonds ...												
T25 Poser des éléments décoratifs												
C1.1 Décoder et, ... définition												
C1.2 Décoder et, ... opérat, ...gestion												
C2.1 Organiser l'intervention ...	X											
C2.2 Choisir, ... méthodes d'exécution												
C2.3 Etablir un calendrier, ...							X					
C2.4 Etablir les quantitatifs matériaux												
C2.5 Etablir les besoins matériels												
C3.1 Reconnaître le chantier	X											
C3.2 Organiser et approvisionner, ...												
C3.3 Contrôler la conformité ...												
C3.4 Organiser la zone d'intervention												
C3.5 Préparer les supports												
C3.6 Réaliser une implantation												
C3.7 Appliquer produits et enduits												
C3.8 Poser des revêtements												
C3.9 Construire des cloisons												
C3.10 Poser des matériaux isolants												
C3.11 Réaliser plafonds suspendus												
C3.12 Poser des éléments décoratifs												
C3.13 Assurer le suivi du chantier												
C3.14 Assurer le repli du chantier												
C4.1 Animer une petite équipe												
C4.2 Communiquer avec# partenaires												
C4.3 Rendre compte												

CAPACITE : C3 : METTRE EN ŒUVRE.		
COMPÉTENCE TERMINALE : C3.6 Réaliser une implantation.		
Unité	Etre capable de	Critères d'évaluation
U32 U33	1 Vérifier les caractéristiques géométriques et dimensionnelles.	Les vérifications et localisations permettent de définir des solutions techniques appropriées. Les anomalies sont repérées.
U32	2 Localiser les réseaux existants	Dossier technique : - cahier des charges, - plans, - normes et DTU, - documentation technique des produits mis en œuvre Document unique (D.U.)
U32 U33	3 Tracer des lignes et niveaux de référence.	Les tracés respectent les données des plans. La méthode utilisée et les moyens de contrôle sont pertinents.
U32 U33	4 Implanter des ouvrages, répartir les éléments.	Procédures Fiche de travail Matériaux Matériels de mesure et de traçage
U32	5 Positionner des guides de construction.	L'implantation respecte les plans et tient compte des départs et sens de pose, des répartitions symétriques. Les données des plans sont respectées. Les aplombs, niveaux et dimensions sont respectés. Les guides de construction sont stables.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE
COMPÉTENCE : C3.7 Appliquer des produits, des enduits.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 Préparer le produit.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	Le produit est prêt à être appliqué dans des conditions optimales. L'excédent de produit préparé n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire.
U32 U33	2 Mettre à viscosité.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	La teinte se confond avec le matériau. Le volume de " colorant universel " utilisé ne dépasse pas le % autorisé.
U33	3 Rechercher une teinte.	Ressources techniques et normatives (extraits) : - normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED).	L'excédent de produit après mise à la teinte n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire. Après séchage, la teinte est conforme à l'échantillon donné. Le volume de " colorant universel " utilisé ne dépasse pas le % autorisé.
U33	4 Corriger une teinte.	- nuanciers, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED).	L'excédent de produit après mise à la teinte n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire. L'aspect du produit est proche de celui du matériau (mat, satiné, brillant).
U32 U33	5 Préparer, régler le matériel.	Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.).	Le matériel est identifié et réglé en fonction du résultat souhaité, des échantillons fournis, ...
U32 U33	6 Appliquer : o des peintures, o des vernis, des lasures, o des produits de finition, o des produits à effets décoratifs.	Procédures d'installation et /ou de montage des éléments de sécurité. Produits mis en œuvre (peinture, vernis, enduit, colorants, diluant, solvant...) Matériaux et leur notice de montage et d'utilisation. Outils. Équipements de protection individuelle (E.P.I.) et collectifs. Moyens de protection des biens et des locaux.	La viscosité est adaptée. Le matériel est adapté à la complexité de l'ouvrage et au produit. L'aspect final est conforme à la qualité de finition souhaitée. L'application est uniforme : sans coulures ni surcharges, sans maigreurs ni embus ; la teinte est uniforme. La zone de travail est signalée et matérialisée. Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
U32	7 Dresser et réaliser un enduit de plâtre.	Raccord de plâtre limité à 2,00 m². Plâtre allégé. Plâtre ordinaire. Matériel et outillage de plâtrier.	Le support est préparé correctement. Sont conformes : - l'épaisseur, la planéité locale et générale, la verticalité, l'aspect régulier de la surface, la dureté... - le taux de gâchage est respecté. Le raccord affleure l'enduit existant. Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
U32 U33	8 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.
U32 U33	9 Nettoyer le matériel et la zone d'intervention.	Station de nettoyage.	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre. Les dégradations éventuelles sont signalées ou réparées.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE
COMPÉTENCE : C3.8 Poser des revêtements muraux et de sols.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 Préparer le matériau.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	La préparation assure une pose dans de bonnes conditions : les matériaux souples sont déroulés pour mise à température. L'état de surface du matériau est vérifié visuellement avant la pose. Les chutes sont optimisées.
U33	2 Débitier le revêtement.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	La colle est compatible avec le revêtement. L'application de la colle est uniforme et régulière (absence de manques et de surcharges).
U32 U33	3 Encoller.	Ressources techniques et normatives (extraits) : - normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE).	L'application de la colle est conforme et régulière (absence de manques et de surcharges). Le grammage, le temps de gommage et le temps de travail sont respectés. La température ambiante du revêtement et du support est respectée.
U33	4 Poser des revêtements souples collés en lés et en dalles : o textiles, o plastiques, o linoléum.	Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Équipements de protection individuelle (E.P.I.) et collectifs. Plans de pose et calepinages. Moyens de protection des biens et des locaux. Produits (colle, mortier-colle, solvant, ...). Revêtements et accessoires (barre de seuil...).	La quantité de surface encollée tient compte du temps de travail. Les surfaces contigües (plinthe, huisserie...) sont protégées ou nettoyées avec le produit et le matériel adaptés. La quantité déposée correspond à la prescription de la fiche technique (suffisante, mais sans excès). Le plan de calepinage est respecté. Le marouflage est parfait. L'absence de cloques, plis, tâches est constatée. Les raccords des motifs sont respectés. Les joints sont rectilignes, sans retrait ni chevauchement. Le sens de pose est respecté. Les découpes et arasements sont nets, sans trace d'outils sur les surfaces contigües. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U32	5 Poser des carrelages (pose collée)	Matériaux et leur notice de montage et d'utilisation. Outils.	Les spécifications du plan de pose et les cotes sont respectées. Les matériels sont utilisés suivant les règles de sécurité. Les pertes sont limitées et les chutes utilisées. Les coupes sont nettes et précises. L'adhérence du revêtement sur le support est efficace. Les exigences normatives sont respectées (niveau, aplomb, planéité, alignement, largeur des joints,...).
U33	6 Poser les parquets flottants.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Les règles de pose sont respectées.
U32	7 Réaliser les joints.		Les joints sont réalisés conformément aux prescriptions des textes qui les régissent, selon le type de revêtement, le classement du local et la situation du support.
U32 U33	8 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.		Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.
U32 U33	9 Nettoyer le matériel, et la zone d'intervention.	Station de nettoyage.	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.

CAPACITE : C3 : METTRE EN ŒUVRE.		
COMPETENCE TERMINALE : C3.9 Construire des cloisons.		
Unité	Etre capable de	Conditions
U32	1 Identifier la nature des parois d'adossement.	
U32	2 Traiter les joints de dilatation (liaison entre la cloison et la dalle de béton, ...).	
U32	3 Poser des montants et raidisseurs.	
U32	4 Poser des huisseries.	Consignes orales Document unique
U32	5 Réaliser une cloison distributive, une cloison séparative, une contre-cloison, un habillage : <ul style="list-style-type: none"> o carreaux de plâtre o ossature métallique, o béton cellulaire, o terre cuite. 	Extraits de plans d'architecte Documents de pose Extraits des normes et règlements en vigueur Ouvrages Accessoires Matériels de contrôle et de mesurage
U32	6 Réaliser des cloisons techniques, des conduits, des gaines : <ul style="list-style-type: none"> o acoustiques, o thermiques, o dans le cadre de la protection « incendie », o anti-effractions 	Matériels de chantier Moyens de manutention Référentiels (tracé, traits de niveau, ...) Documents de suivi
U32	7 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.	
U32	8 Nettoyer le matériel, le chantier, les abords.	
		<p>Les exigences sont respectées. La mise en œuvre est conforme : liaisonnements périphériques, traitement des joints, intégrations diverses, positionnement de l'isolant. Le tracé d'implantation est suivi. Les guides de construction sont respectés. L'outillage est adapté à l'opération en cours. Les techniques d'assemblage et de raccordement sont conformes. Les joints de dilatation et de désolidarisation sont respectés. Les temps impartis sont respectés. Le poste de travail et les matériels sont propres. Les règles d'hygiène et les consignes de sécurité sont respectées.</p>
		<p>Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.</p>
		<p>Le nettoyage respecte les normes techniques, sécuritaires et environnementales en vigueur.</p>

CAPACITE : C3 : METTRE EN ŒUVRE.		
COMPETENCE TERMINALE : C3.12 Poser des éléments décoratifs et de finition.		
Unité	Etre capable de	Conditions
U33	1 Réaliser des coupes particulières.	
U33	2 Ajuster et poser des moulures, cimaises, rosaces, plinthes, barres de seuil, nez de marches, listels, ...	<p>Le tracé est précis. La colle est compatible avec le profilé et le support, le collage est correct. Le matériel d'application est adapté. Les vis et chevilles sont adaptées et réparties sur les profilés. La pose est rectiligne, la quantité est respectée. Les accessoires assurent leur fonction. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.</p>
U33	3 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.	<p>Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont identifiés et stockés dans les réceptacles prévus.</p>
U33	4 Nettoyer le matériel, le chantier, les abords.	<p>Le nettoyage respecte les normes techniques, sécuritaires et environnementales en vigueur.</p>

MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS

COMPÉTENCES	SAVOIRS ASSOCIÉS										
	S0	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	
C1	1 Décoder et analyser les données de définition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	1 Organiser l'intervention en toute sécurité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	3 Établir un calendrier prévisionnel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	4 Établir les quantitatifs de matériaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	5 Établir les besoins en matériels	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C3	1 Reconnaître le chantier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 Organiser et approvisionner le chantier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	4 Organiser la zone d'intervention	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	5 Préparer les supports	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	6 Réaliser une implantation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	7 Appliquer des produits, des enduits	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	8 Poser des revêtements muraux et de sols	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	9 Construire des cloisons	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	10 Poser des matériaux isolants	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C4	11 Réaliser des plafonds suspendus	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	12 Poser des éléments décoratifs et de finition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	13 Assurer le suivi du chantier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	14 Assurer le repli du chantier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C4	1 Animer une petite équipe	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 Communiquer avec les différents partenaires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	3 Rendre compte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S 0.7 – Réglementation thermique</p> <p>Exigences de performance énergétique. Apports liés à l'occupation. Besoin bioclimatique conventionnel. Exigence de confort d'été. Perméabilité à l'air. Isolation thermique. Apports d'énergie renouvelables. Éclairage naturel. Mesure de la consommation d'énergie. Contrôle des performances énergétiques du bâtiment en service.</p> <p>S 0.8 – Implications sur la production du bâti neuf</p> <p>En conception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif global en consommation d'énergie, - Conception globale optimisée, - Conception collaborative, - Conception bioclimatique, - Garantie de performances, - Définition de dispositions constructives particulières. <p>En réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interventions coordonnées, - Eco-construction, - Matériaux bio-sourcés, - Étanchéité à l'air, - Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières, - Gestion du chantier. <p>A la livraison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des modalités de fonctionnement et d'utilisation. - Mesure des consommations. <p>S 0.9 – Implications sur les bâtiments existants</p> <p>Principaux concepts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de performance énergétique, - Approche globale, - Solutions techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment. <p>Caractéristiques des ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éléments de remplacement, - Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières, - Mesure des consommations. 	<p>INDIQUER les points principaux de la réglementation thermique en vigueur.</p> <p>INDIQUER la contribution des intervenants de l'acte de construire dans la chaîne de responsabilités, notamment dans la phase de mise en œuvre.</p>

Domaine 2 : CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES

S3		CONFORT DE L'HABITAT	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances	
S 3.1 - Accessibilité des personnes			
<p>Identification des locaux en fonction de leur usage</p> <p>Caractéristiques et dimensions des locaux</p> <p>Accès en fonction des locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pompiers - rampes d'accès - flux de personnes <p>Réglementation en vigueur</p> <p>Accessibilité et adaptabilité des constructions aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite</p>	<p>EXPLICITER les exigences réglementaires.</p> <p>IDENTIFIER les locaux soumis à la réglementation.</p> <p>REPERER les non-conformités d'un projet.</p> <p>ANALYSER les dimensions-enveloppes et les aires de manœuvre d'une personne à mobilité réduite.</p>		
S 3.2 - Confort des personnes			
3.21 - Confort thermique			
<p>Échanges thermiques</p> <p>Propriétés thermiques des matériaux</p> <p>Réglementation thermique</p> <p>Calcul simplifié</p> <p>Performance énergétique globale de l'enveloppe d'un bâtiment</p> <p>Hygrométrie</p> <p>Isolation intérieure, extérieure ou intégrée</p>	<p>IDENTIFIER les modes de propagation de la chaleur.</p> <p>CLASSIFIER les matériaux au regard de leurs caractéristiques thermiques et EXPLOITER le certificat de qualification d'un isolant.</p> <p>CITER les objectifs de la réglementation thermique.</p> <p>EXPLOITER des documents en vue de DETERMINER les coefficients de transmission (paroi composée).</p> <p>ANALYSER les exigences réglementaires pour une maison individuelle non climatisée.</p> <p>ANALYSER les performances calculées au regard de la réglementation.</p> <p>ANALYSER le phénomène de condensation dans une paroi.</p> <p>JUSTIFIER les dispositions constructives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ponts thermiques, - contraintes de mise en œuvre d'un matériau isolant - systèmes d'isolation : <ul style="list-style-type: none"> • par l'extérieur (ventilé ou non) • par l'intérieur 		

Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances	
S 3.2 - Confort des personnes (suite)			
3.22 - Confort acoustique			
<p>Notions élémentaires en acoustique :</p> <p>grandeurs caractéristiques d'une source sonore</p> <p>Modes de propagation d'une source sonore</p> <p>Réglementation acoustique</p> <p>Isolation acoustique</p> <p>Correction acoustique</p> <p>Solutions constructives</p>	<p>IDENTIFIER les sources sonores.</p> <p>EXPLIQUER le mode de transmission d'une onde sonore.</p> <p>CITER les objectifs de la réglementation acoustique.</p> <p>RECHERCHER sur les documentations l'indice d'affaiblissement acoustique d'une paroi.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des dispositifs constructifs de protection contre le bruit.</p> <p>EXPLICITER le phénomène de réverbération d'un local.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des dispositifs de correction acoustique.</p>		
3.23 - Confort lié à l'étanchéité à l'eau et à l'air			
<p>Remontées capillaires</p> <p>Infiltrations</p> <p>Condensation</p> <p>Étanchéité à l'air</p> <p>Phénomènes physiques</p> <p>Solutions techniques de remédiation</p> <p>Réglementation en vigueur</p>	<p>IDENTIFIER les différents phénomènes physiques de migration des fluides dans les matériaux de construction (capillarité, perméabilité, porosité).</p> <p>INTERPRETER un relevé hygrométrique de l'air</p> <p>ETABLIR le diagramme des pressions réelles de vapeur, de condensation</p> <p>SITUER la zone de condensation dans une paroi</p> <p>INDIQUER le sens du mouvement de la vapeur d'eau dans une paroi</p> <p>JUSTIFIER le rôle et la position du pare-vapeur d'une isolation</p> <p>JUSTIFIER la ventilation des locaux</p> <p>JUSTIFIER la lame d'air ventilée d'une isolation par l'extérieur</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des dispositifs constructifs de remédiation.</p> <p>ANALYSER les solutions de principe</p>		
<p>Renouvellement d'air</p> <p>Aération et ventilation des locaux (naturelle ou mécanique)</p> <p>Réglementation</p>			
3.24 - Confort lié à l'éclairage			
<p>Sources de lumière</p> <p>Caractéristiques de la lumière.</p> <p>Réglementation en matière d'éclairage.</p> <p>Niveaux d'éclairages (unités).</p> <p>Comportements des matériaux par rapport à la lumière.</p> <p>Influence des ouvertures sur l'éclairage.</p>	<p>DISTINGUER les différentes sources d'éclairage.</p> <p>INDIQUER les caractéristiques d'une lumière.</p> <p>DEFINIR les grandeurs et unités correspondantes.</p> <p>JUSTIFIER le choix d'un vitrage.</p> <p>INDIQUER les différents niveaux d'éclairage dans les locaux d'habitation.</p> <p>PRECISER et JUSTIFIER les caractéristiques des ouvertures, leur situation pour un éclairage requis.</p>		

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 3.2 - Confort des personnes (suite)	
3.25 - Confort lié à l'esthétique Couleurs Classification, organisation. Harmonies Dominante, contrastes, tonique, teinte, nuance, ... Matières Caractéristique esthétique, rapports visuels	En référence à des données et en fonction d'un problème à traiter lié au champ professionnel finition : CHOISIR et JUSTIFIER des rapports : - valeur / couleur, - quantité / qualité. SELECTIONNER et ASSOCIER des ensembles colorés en fonction de la destination et de l'intention à exprimer.
3.26 - Confort lié à l'environnement coloré La lumière : - ondes constituantes, - spectre visible et invisible. Emission de lumière : - modes d'émission. Sources lumineuses : - naturelles, artificielles, - influence de la source lumineuse sur la couleur des objets. Réception visuelle :	DEFINIR les caractéristiques d'une onde. DECODER la représentation graphique d'une onde. IDENTIFIER les caractéristiques d'un spectre. IDENTIFIER les différentes couleurs d'un spectre. CITER les différents modes d'émission de la lumière. CITER les différentes sources lumineuses et leurs caractéristiques. INDIQUER l'influence des caractéristiques de la source lumineuse sur la couleur des objets. DEFINIR les caractéristiques du processus de la vision : - la vision photopique, vision scotopique, - les contrastes simultanés, - les couleurs complémentaires, - les anomalies de la vision. INDIQUER les différents facteurs qui déterminent la couleur des objets. DEFINIR le métamérisme. INDIQUER les différents procédés de reproduction des couleurs (addition, soustraction, ...). DECODER une couleur à partir des codifications : - Rouge, Vert, Bleu (RVB), - Cyan, Magenta, Jaune (CMJ), - Système Lab (Compagnie Internationale de l'Eclairage), - Teinte, Saturation, Clarté (TSC).

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 3.2 - Confort des personnes (suite)	
3.27 - Confort lié à l'environnement architectural	
Différents types - architecture urbaine - architecture contemporaine (individuelle, collective) - exemples d'architectures régionales.	A partir d'une documentation et des références données : NOMMER les principales réalisations architecturales. SITUER un ensemble dans une période historique française. COMPARER les caractéristiques des réalisations appartenant à des époques ou des lieux différents. ANALYSER les caractéristiques de l'architecture régionale au regard de son environnement.
Principaux éléments architecturaux Moulurations, encadrements, ... Colonnes, pilastres, balustres, ... Principaux ornements Différents procédés : - réalisations : pierre, marbre, ... - staff, carton-pierre, stuc - trompe-l'œil, placage.	RECONNAITRE les matières utilisées. CITER les matières et procédés ou caractéristiques d'ouvrages, de différentes époques en fonction de critères esthétiques, techniques, fonctionnels, économiques (géographiques), ... ou de mode. NOMMER les principaux éléments architecturaux ou de décor.
Fonctions architecturales - d'usage - de communication - liées au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme et au Plan d'Occupation des Sols.	IDENTIFIER et DIFFERENCIER les fonctions selon le contexte, historique, géographique, social, culturel, ... ETABLIR les relations entre les choix esthétiques et les contraintes architecturales. RECONNAITRE les contraintes dues à l'environnement.
Histoire des styles et environnement artistique <i>Principaux styles</i> - caractères dominants, - relation architecture, sculpture, peinture, - notions concernant quelques modes ou époques : chinoises, art nouveau (modern style), ... <i>Réalisations contemporaines</i> - caractéristiques, - principales innovations, - principaux créateurs.	IDENTIFIER les éléments caractérisant les « styles » d'une époque, d'un lieu, ... IDENTIFIER les relations entre style, structure architecturale, fonction. JUSTIFIER les choix esthétiques et techniques. IDENTIFIER les sources d'inspiration. ETABLIR des relations entre réalisation et contexte artistique.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 3.3 - Protection des personnes 3.31 - Protection incendie Classification des bâtiments Classement et comportement des matériaux Comportement des éléments de construction Systèmes de protection intégrés aux constructions Évacuation des locaux	CITER les objectifs de la réglementation. IDENTIFIER les familles de constructions. CLASSIFIER les matériaux et les ouvrages. CARACTERISER les systèmes (colonnes sèches, asperseurs, ...). CARACTERISER les équipements (anti-panique, blocs d'éclairage de sécurité, ...). ANALYSER les dispositions constructives retenues pour assurer la sécurité des usagers.
3.32 - Protection passive Dispositions réglementaires relatives : - à la circulation et aux chutes des personnes - aux matériaux nocifs (amiante, plomb, radon, ...) - aux parasites et nuisibles	

S4	APPROCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES OUVRAGES	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances
S 4.1 - Analyse et étude d'un ouvrage	<p>Système de conception et de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonction globale, technique - terminologie, désignation - contraintes esthétiques par rapport à l'environnement - solutions constructives - réglementation en vigueur <p>Liaisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude et choix des liaisons - caractéristiques techniques * résistance et contrainte * esthétique * démontabilité - cohérence des liaisons, - contraintes et conditions de mise en œuvre - faisabilité <p>Influence des charges et des pressions sur l'ouvrage (poids propre de l'ouvrage, situations, ...)</p> <p>Résistance au vent, perméabilité à l'air, étanchéité à l'eau</p> <p>Variation des températures</p> <p>Domaines d'utilisation des matériaux constituant l'ouvrage</p> <p>Compatibilité des matériaux</p>	<p>IDENTIFIER et PRECISER l'environnement dans lequel est situé l'ouvrage.</p> <p>IDENTIFIER l'ouvrage et INVENTORIER ses éléments.</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques dimensionnelles et géométriques.</p> <p>PRECISER les différentes formes et types de liaisons.</p> <p>VERIFIER la compatibilité entre les matériaux utilisés.</p> <p>CHOISIR les différents composants de l'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - profilés, suspentes - vis, accessoires, ... <p>ANALYSER et PRECISER les conditions de mise en œuvre sur chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - forme, - dimensions, - positions, - jeux, ...
S 4.2 - Mécanique appliquée et résistance des matériaux	<p>4.21 - Système constructif de l'ouvrage</p> <p>Spécifications du système :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éléments constitutifs - spécifications dimensionnelles - spécifications géométriques <p>Charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - charges ponctuelles - charges uniformément réparties - charges permanentes - charges d'exploitation <p>Modélisation du système :</p> <ul style="list-style-type: none"> - isolement d'un sous-système - bilan des actions extérieures - fonctionnement mécanique du système 	<p>ANALYSER les caractéristiques d'un système.</p> <p>INVENTORIER et CLASSIFIER les charges appliquées aux structures</p> <p>EXPLICITER la procédure d'établissement d'une descente de charges sur une structure simple</p> <p>MODELISER un système mécanique simple</p> <p>ENONCER les conditions d'isostaticité d'un système</p> <p>EXPLICITER les conditions d'équilibre d'un système</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S 4.2 - Mécanique appliquée et résistance des matériaux (suite)</p> <p>4.22 - Statique</p> <p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - représentation vectorielle d'une force - composantes d'une force - résultante d'un système de forces - systèmes à forces parallèles - équilibre statique - principe fondamental de la statique : <ul style="list-style-type: none"> * équilibre d'un point * moment d'une force * notion de couple <p>Systèmes soumis à l'action de deux forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - forces opposées - principe des actions mutuelles <p>Systèmes soumis à l'action de trois forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - forces concourantes - notion d'échelle (intensité, dimension) <p>Efforts dans les éléments d'un système triangulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résolution graphique 	<p>Limites de connaissances</p> <p>RESOUDRE un système isostatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - graphiquement (pour un système limité à trois forces coplanaires), - analytiquement. <p>EFFECTUER l'isolement du solide ou du système.</p> <p>JUSTIFIER l'équilibre du solide ou du système isolé.</p> <p>VERIFIER graphiquement ou analytiquement les actions mécaniques extérieures.</p>
<p>4.23 - Résistance des matériaux</p> <p>Caractéristiques des éléments (poutres, poteaux, ...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - portée, section - moment quadratique - module de flexion - centre de gravité. <p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - notion de contrainte - contrainte caractéristique d'un matériau - contrainte de traction ou de compression - contrainte de flexion - contrainte de cisaillement <p>Déformations d'éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrainte de compression avec flambement - déformation en flexion - module d'Young - fleche limite <p>Notion de sollicitations composées.</p>	<p>Limites de connaissances</p> <p>ENONCER la définition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la contrainte d'élasticité, - la contrainte de rupture, - l'allongement total. <p>DECRIRE un matériau homogène et isotrope.</p> <p>VERIFIER la contrainte admissible en compression simple.</p> <p>VERIFIER les contraintes maximales et les déformations d'une poutre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur deux appuis simples aux extrémités ou encastree à une extrémité, - soumise à une charge ponctuelle ou soumise à une charge uniformément répartie.
<p>4.24 - Liaisons et stabilité des ouvrages</p> <p>Liaisons externes et internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ancrages des ouvrages (fixation, ...) - interfaces ouvrages / supports : métal, béton, plâtre, ... - contraintes locales d'arrachement, de compression et de cisaillement - dimensionnement des fixations : <ul style="list-style-type: none"> * surfaces minimales * nombre et disposition des organes de fixation <p>Stabilité des ouvrages</p> <ul style="list-style-type: none"> - contreventement (voile travaillant, barres de triangulation) - contraintes de déformation - solutions techniques de stabilisation 	<p>Limites de connaissances</p> <p>DETERMINER le dimensionnement des fixations.</p> <p>UTILISER des tableaux et abaques.</p> <p>EXPLICITER les conditions de stabilité d'un ouvrage.</p> <p>ANALYSER une solution technique de stabilisation.</p>

Remarque : Les savoirs relatifs à la statique ne doivent pas avoir un caractère théorique et se fondent de façon privilégiée sur la démarche expérimentale à partir de supports choisis dans la spécialité.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S 4.3 - Phénomènes physiques et chimiques</p> <p>4.31 - Phénomènes physiques</p> <p>Notions de propriétés physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aspect - plasticité, - élasticité, - durabilité, - adhérence, - conductibilité, - perméabilité, - dilatation, - évaporation, - dissolutions, - conductivité, - couleur, viscosité, état de surface, rétractabilité - équilibre hygrosopique, masse volumique - prise, séchage <p>Méthodologie de contrôle</p> <p>Normes et règlements</p>	<p>Limites de connaissances</p> <p>EXPLOITER les fiches techniques liées aux caractéristiques physiques des matériaux.</p> <p>ENONCER et ANALYSER les caractéristiques physiques mécaniques et des matériaux.</p> <p>IDENTIFIER les contraintes du domaine d'utilisation.</p> <p>CHOISIR le produit en adéquation avec le domaine d'emploi.</p> <p>EVALUER le taux d'humidité d'un matériau.</p> <p>IDENTIFIER et EXPLIQUER les phénomènes de rétractabilité.</p> <p>ENONCER et EXPLIQUER les phénomènes de prise.</p> <p>DEFINIR les principes de séchage.</p> <p>ENONCER les causes et conséquences d'un mauvais séchage.</p> <p>ENONCER les causes et conséquences du vieillissement.</p> <p>PROPOSER des solutions permettant d'assurer la durabilité.</p> <p>EXPLOITER les documents normatifs relatifs à l'humidité et à la rétractabilité.</p> <p>EVALUER les variations dimensionnelles.</p> <p>COMPARER les états de surfaces.</p> <p>CONTROLLER la viscosité.</p>
<p>4.32 - Phénomènes chimiques</p> <p>Notions sur les caractéristiques chimiques des principaux matériaux du secteur professionnel.</p> <p>Notions sur les réactions chimiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - oxydation, - altération - carbonatation - phénomènes de séchage des produits - saponification, - prise, - adhérence, - mouillabilité, etc. <p>Compatibilité des produits employés.</p> <p>Traitements de surface :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décapage, - protection métallique, - protection non métallique <p>Méthodologie de contrôle</p> <p>Normes et règlements</p>	<p>Limites de connaissances</p> <p>EXPLOITER les documents techniques et normatifs.</p> <p>ENONCER les principales caractéristiques chimiques.</p> <p>EXPLOITER les documents techniques et normatifs.</p> <p>CHOISIR un moyen de contrôle adapté</p> <p>ENONCER les principaux procédés et CITER leur domaine d'application.</p>

S5		TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances	
S 5.1 - Ouvrages du bâtiment		S 5.3 - Ouvrages du secteur professionnel	
<p>Connaissances générales du bâtiment :</p> <p>Facteurs influant sur l'architecture (région, histoire, climat)</p> <p>Systèmes de construction (bois, acier, béton, ...)</p> <p>Typologie des bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types de bâtiment <ul style="list-style-type: none"> * habitat individuel, collectif * lieux de travail et loisirs * établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, ... - fonctions d'usage - fonctions technologiques - terminologie - description : <ul style="list-style-type: none"> * structure * enveloppe (remplissage des structures, ...) * équipements techniques * différents corps d'état 	<p>INDIQUER et LOCALISER les principaux ouvrages.</p> <p>DÉFINIR la ou les fonctions principales de chacun de ces ouvrages.</p> <p>DIFFERENCIER les types d'ouvrages par leurs fonctions et les techniques employées.</p> <p>INDIQUER la terminologie courante, spécifique à ces ouvrages.</p>	<p>Connaissances (Notions, concepts)</p> <p>S 5.3 - Ouvrages du secteur professionnel</p> <p>5.31 - Familles d'ouvrages</p> <p>Produits de finition Revêtements muraux Revêtements de sols Cloisons Enduits Matériaux isolants Plafonds suspendus Éléments décoratifs</p> <p>5.32 - Supports courants du bâtiment</p> <p>Identification, classification Normes et règlements</p> <p>Caractéristiques physiques Normes et règlements Méthodologie de contrôle</p> <p>Caractéristiques chimiques Normes et règlements Méthodologie de contrôle</p>	<p>Limites de connaissances</p> <p>RECENSER les contraintes IDENTIFIER les caractéristiques : fonctionnelles, principales, secondaires. EXPLOITER les documentations techniques associées à la mise en œuvre des ouvrages (normes, D.T.U., ...). JUSTIFIER le choix d'un ouvrage en tenant compte des normes et règlements.</p> <p>RECONNAITRE et IDENTIFIER les supports courants INDIQUER les classifications d'un support EXPLOITER les documents</p> <p>ENONCER les caractéristiques physiques INDIQUER les classes de parement CHOISIR un moyen de contrôle adapté</p> <p>ENONCER les caractéristiques chimiques CHOISIR moyen de contrôle</p>
S 5.2 - Matériaux du bâtiment			
<p>Minéraux.</p> <p>Matériaux d'isolation et d'étanchéité</p> <p>Métaux (acier, aluminium, ...)</p> <p>Matériaux de synthèse</p> <p>Produits verriers.</p> <p>Bois et ses dérivés</p> <p>Plâtre et dérivés.</p> <p>Ciment et dérivés</p> <p>Matériaux de revêtement (sol, mur, ...).</p> <p>Matériaux divers</p> <p>Produits de protection</p> <p>Désignation normalisée</p> <p>Domaine d'utilisation</p> <p>Performances écologiques</p> <p>Réglementation en vigueur</p>	<p>CLASSER les produits d'usage courant par famille ou variétés.</p> <p>ENONCER les critères de classement et d'identification des familles de matériaux.</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques commerciales et/ou normalisées</p> <p>EXPLOITER des fiches techniques et abaques liés aux caractéristiques physiques, chimiques et mécaniques des produits</p> <p>CITER leur domaine d'application.</p>		

Domaine 3 : REALISATION DES OUVRAGES

S 6	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances	
S 6.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques		
<p>6.11 - Acteurs de la prévention Acteurs dans l'entreprise : le chef d'entreprise, ses représentants, le C.H.S.C.T. Acteurs externes : O.P.P.B.T.P., C.R.A.M., I.N.R.S. Inspection et médecine du travail, coordonnateur de sécurité.</p>	<p>ÉNONCER les missions générales de ces acteurs, IDENTIFIER l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité.</p>	
<p>6.12 - Réglementation Lois, décrets et réglementation en vigueur. Plan de prévention : - plan général de sécurité (P.G.S.) - plan de prévention, P.P.S.P.S. - document Unique (D.U.) - autorisation préalable (permis de feu,) Evaluation des risques professionnels</p>	<p>REPERER le plan organisant la sécurité d'un chantier et les dispositions liées à son poste de travail.</p>	
<p>6.13 - Risques d'accident Les risques liés au poste de travail. Les risques liés à la co-activité du chantier.</p>	<p>IDENTIFIER les principaux risques liés à son poste de travail et aux activités du chantier.</p>	
<p>6.14 - Risques d'atteintes à la santé Les principales maladies professionnelles reconnues dans le B.T.P. (amiante, bruit, T.M.S., allergies, lombalgies, ...).</p>	<p>ASSOCIER à chaque risque : - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés - les consignes et autorisations en vigueur.</p>	
<p>6.15 - Hygiène Réglementation hygiène sur les chantiers.</p>	<p>IDENTIFIER les principales nuisances de son poste de travail responsables d'atteintes à la santé. ASSOCIER à chaque nuisance : - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés - les consignes et autorisations en vigueur. REPERER les installations mises à disposition sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches ...).</p>	
<p>6.16 - Travail en hauteur.</p>	<p>IDENTIFIER les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles, ...). SIGNALER les situations non protégées ou les équipements inadaptés.</p>	
<p>6.17 - Risque électrique.</p>	<p>REPERER les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées, ...). SIGNALER les situations de voisinage avec la tension. CITER les précautions à prendre.</p>	

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 6.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques (suite)	
<p>6.18 - Risque chimique et poussières. REPERER les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes et fiches de données de sécurité des produits F.D.S.) LISTER les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés.</p>	<p>REPÉRER les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes et fiches de données de sécurité des produits F.D.S.) LISTER les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés.</p>
<p>6.19 - Machines portatives électriques et pneumatiques, appareils sous pression. CHOISIR et VÉRIFIER la machine adaptée à sa tâche ASSURER la maintenance de premier niveau (nettoyage et changement de consommables). SIGNALER les éléments défectueux.</p>	<p>CHOISIR et VÉRIFIER la machine adaptée à sa tâche ASSURER la maintenance de premier niveau (nettoyage et changement de consommables). SIGNALER les éléments défectueux.</p>
S 6.2 - Conduite à tenir en cas d'accident	
<p>Programme de formation Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.).</p>	<p>PROTEGER, ALERTER (examiner et secourir)*.</p>
S 6.3 - Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail	
<p>Programme de formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (P.R.A.P.). Règles d'économie d'effort.</p>	<p>ÉVALUER les manipulations et manutentions. CHOISIR Les équipements de manutentions mécaniques. ORGANISER et OPTIMISER les postes de travail.</p>
S 6.4 - Protection du poste de travail et son environnement	
<p>6.41 - Protection et la signalisation.</p>	<p>VÉRIFIER les éléments de protection de son poste de travail. REPERER la signalisation de sécurité du chantier (poste du casque, circulation, ...).</p>
<p>6.42 - Evacuation des déchets. Tri, stocks, élimination sur place et évacuation. Nettoyage et remise en état des lieux.</p>	<p>REPERER les circuits d'élimination des déchets sur le chantier. CONTRÔLER l'élimination des fluides.</p>
<p>6.43 - Nuisances sonores.</p>	<p>IDENTIFIER les horaires de tolérance en fonction du voisinage.</p>
S 6.5 - Risques spécifiques	
<p>6.51 - Reconnaissance des ouvrages existants. Ouvrages aériens, enterrés et de surface. Appareils de détection.</p>	<p>REPERER les ouvrages existants et leurs protections. IDENTIFIER les réseaux (énergies, ...). UTILISER un appareil de détection.</p>
<p>6.52 - Equipements spécifiques. Chalumeaux découpeurs, électroportatifs</p>	<p>REPERER les matériaux et produits inflammables ou dégradables aux abords de l'intervention. VÉRIFIER la ventilation des locaux.</p>
<p>6.53 - Incendie. Classement et réaction au feu des matériaux. Classement des bâtiments (habitations, ERP, IGH, ...).</p>	<p>ASSOCIER les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments : - réaction au feu : M4, M3, M2, M1, M0 - résistance au feu : SF, PF, CF, CFT.</p>

S 7	TECHNIQUES ET PROCEDES DE MISE EN ŒUVRE	
S 7.1 - Moyens et techniques d'assemblage et de montage	Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>Assemblages mécaniques démontables ou non démontables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - différents éléments de liaisons : <ul style="list-style-type: none"> * vis, écroues, pièces de jonction, éléments sertis, vis auto taraudeuse, ... - désignation et représentation normalisée, - résistance des éléments, - règles de mise en œuvre, - assemblage (pose collée, pose clippée) - conception et préparation des joints, des surfaces, ... <p>Moyens et techniques de montage</p> <p>Caractéristiques opératoires relatives aux domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - technique - géométrique - dimensionnel - économique et esthétique <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - graphiques <ul style="list-style-type: none"> * plans, coupes, schémas, * plans de montage * fiches techniques - matériels 	<p>Assemblages mécaniques démontables ou non démontables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - action des forces pressantes, - pression, débit, - principe du manomètre, - principe des pompes hydrauliques, - la viscosité. <p>Mécanique des fluides compressibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les groupes hydro-pneumatiques, - mesures des pressions, des débits. <p>L'air comprimé.</p> <p>La vapeur.</p> <p>Mécanique des fluides incompressibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - action des forces pressantes, - pression, débit, - principe du manomètre, - principe des pompes hydrauliques, - la viscosité. <p>Mécanique des fluides compressibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les groupes hydro-pneumatiques, - mesures des pressions, des débits. <p>L'air comprimé.</p> <p>La vapeur.</p>	<p>IDENTIFIER les différents types de liaisons.</p> <p>CHOISIR les éléments de liaison.</p> <p>ENONCER les conditions, les précautions à respecter, les mesures à prendre.</p> <p>ENUMERER les différents moyens d'assemblage.</p> <p>CITER les domaines d'utilisation.</p> <p>DECRIRE la mise en œuvre.</p> <p>IDENTIFIER, CLASSER, CHOISIR les accessoires et produits utilisés lors du montage.</p> <p>DETERMINER les conditions de mise en œuvre pour un assemblage donné.</p> <p>IDENTIFIER et CHOISIR les outillages de montage et de réglage.</p> <p>DETERMINER la chronologie des séquences.</p> <p>CITER et ANALYSER les caractéristiques opératoires.</p> <p>ENONCER leur règle d'utilisation en sécurité.</p>
S 7.2 - Moyens et techniques de finition	<p>Finitions et surfacage</p> <p>Processus de mise en œuvre</p> <p>Modalités de choix d'un matériau et matériel</p> <p>Dispositions constructives (Normes et règlements)</p>	<p>INDIQUER les travaux préparatoires et les travaux d'appréts imposés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nature du sujet - l'état de surface du sujet - la finition désirée - l'environnement <p>JUSTIFIER le choix des matériaux.</p> <p>COMMENTER la fiche technique d'un matériau.</p> <p>JUSTIFIER les dispositions particulières.</p> <p>COMMENTER les règles de mise en œuvre.</p> <p>IDENTIFIER et CHOISIR le matériel de mise en œuvre.</p> <p>ENONCER les règles de sécurité.</p>

S 8	MATERIELS et OUTILLAGES	
S8.1 Matériels de chantier	Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S8.2 Outils portatifs</p> <p>Caractéristiques fonctionnelles</p> <p>Réglementation</p>	<p>Mécanique des fluides incompressibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - action des forces pressantes, - pression, débit, - principe du manomètre, - principe des pompes hydrauliques, - la viscosité. <p>Mécanique des fluides compressibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les groupes hydro-pneumatiques, - mesures des pressions, des débits. <p>L'air comprimé.</p> <p>La vapeur.</p>	<p>DECODER la fiche technique d'un matériel.</p> <p>DEFINIR le principe de fonctionnement d'une pompe hydraulique (à piston, à membrane).</p> <p>INDIQUER les facteurs qui modifient la viscosité- Préciser les moyens de mesurer la viscosité.</p> <p>DEFINIR les principes de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un compresseur, - d'un moteur à air, - d'un manomètre, - d'une soupape de sécurité, ... <p>TRAITER et COMMENTER les règles d'installation et d'utilisation.</p> <p>DEFINIR le circuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de fluide hydraulique, - d'air comprimé, - de vapeur d'eau. <p>EXPLOITER les documents des constructeurs.</p> <p>NOMMER les différents organes et définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leurs fonctions, - leurs modes d'utilisation. <p>DEFINIR pour un matériel donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le principe de fonctionnement, - le résultat des réglages. <p>COMPARER les alimentations et les consommations.</p> <p>PREVOIR les matériels adaptés aux chantiers et aux modes d'exécution et leur mobilisation.</p> <p>JUSTIFIER la rentabilité du choix proposé.</p> <p>INDIQUER les règles de sécurité à observer lors d'utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de matériel hydraulique, - de matériel pneumatique, - à gaz, à vapeur d'eau.
	<p>Caractéristiques fonctionnelles</p> <p>Réglementation</p>	<p>DEFINIR le principe de fonctionnement d'un appareil</p> <p>COMPARER les performances des différents matériels</p> <p>CITER et COMMENTER les caractéristiques des systèmes de sécurité</p> <p>CITER et COMMENTER les règles d'utilisation</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S.7.3 - Moyens et techniques de contrôle</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle géométrique : <ul style="list-style-type: none"> * instruments de contrôle géométrique (équerre, niveau laser, rapporteur d'angle, ...) - contrôle dimensionnel : <ul style="list-style-type: none"> * instruments de contrôle de longueur (mètre, pige, laser, calibre à coulisse, ...) - contrôle qualitatif : <ul style="list-style-type: none"> * visuel, * normes - contrôle quantitatif : <ul style="list-style-type: none"> * fiche de suivi. 	<p>LISTER les principaux contrôles à effectuer et ENONCER le principe de leur procédé. DEFINIR le contrôle en fonction du travail à réaliser. ENONCER et CHOISIR les moyens adéquats en fonction du type de contrôle.</p>
<p>S.7.4 - Moyens et techniques de manutention, de stockage.</p>	<p>DETERMINER les aires, les lieux de stockage et les accès. IDENTIFIER les principaux moyens de manutention. IDENTIFIER et EXPLOITER les documents de livraison</p>
<p>S.7.5 - Moyens et techniques de mise en œuvre sur chantier</p>	<p>IDENTIFIER les références existantes. ETABLIR les références manquantes sur un support existant. CHOISIR la méthode et les moyens adéquats. LIRE et INTERPRETER les documents normatifs ou les plans nécessaires.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S8.3 Moyens d'accès</p> <p>Caractéristiques fonctionnelles</p> <p>Règlementation</p>	<p>CITER et COMMENTER les limites d'utilisation (moyens d'accès), les caractéristiques de ces échelles, leur installation et leurs utilisations</p> <p>CITER et COMMENTER les règles d'installation et d'utilisation des différents échafaudages</p> <p>CHOISIR le matériel en fonction du site et du travail à réaliser</p> <p>COMPARER les performances des différents matériels</p> <p>RECONNAITRE les accessoires</p> <p>CITER et COMMENTER les règles de sécurité relatives à l'utilisation des appareils de levage, de nacelles.</p>

S9		GESTION DES TRAVAUX	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances	
S 9.1 - Organisation du processus de mise en œuvre sur chantier			
9.11 - Organisation du processus Tâches associées aux phases: - nature de la tâche - choix des procédés Moyens associés.		IDENTIFIER et DEFINIR les différentes tâches associées aux phases de réalisation. CHOISIR et JUSTIFIER les procédés et les moyens.	
9.12 - Chronologie des étapes Notions de contraintes d'antériorités - techniques - organisationnelles		ETABLIR la chronologie des étapes de mise en œuvre sur chantier.	
S 9.2 - Gestion des temps et des délais			
9.21 - Exploitation des temps de réalisation Moyens associés aux phases : - humains, matériels		DEFINIR les moyens liés aux différentes phases.	
9.22 - Planning général de chantier Planning général de chantier : - structure - présentation Jalonnements et délais Plage d'intervention		ENONCER les paramètres et les contraintes devant être pris en compte dans un planning. LISTER les types de contraintes pouvant être particulières à un marché (délai, congés, ...). ANALYSER l'incidence de l'ordonnement des tâches.	
9.23 - Ordonnement prévisionnel Outils de planification Structure et présentation simplifiée des diagrammes d'ordonnement et de suivi : - tableau d'antériorités - PERT - Gantt, ... Méthodologie Relations entre les différents documents		UTILISER les outils de planification. ETABLIR les diagrammes d'ordonnement et de suivi (PERT, GANTT, ...).	
9.24 - Lancement, suivi et ajustement Notion de charges aux différents postes de travail Consignation de l'avancement Compte rendu des temps passés par activité Évaluation des écarts par rapport aux prévisions Ajustement du planning		CONSIGNER les indications sur les graphes et tableaux. IDENTIFIER et EVALUER les écarts par rapports aux prévisions. PROPOSER des procédures d'ajustement. CONSIGNER et EXPLOITER un tableau de bord.	
S 9.3 - Gestion des coûts			
Coûts de réalisation Notion de déboursés secs : - coûts des matériaux et composants, coûts de production, salaires et charges Notion de coûts pour une tâche, un élément, un ouvrage Notion de ratio		IDENTIFIER les différents types de coûts INDIQUER les différents modes de calculs de prix.	

S 9.4 - Gestion de la qualité	
9.41 Démarche qualité Concept de qualité : - définition - critères d'appréciation * qualitatif * quantitatif Normes Causes de la non-qualité : - relation de cause à effet - coûts de non-conformité - internes : retouches, garantie, ... Organisation de la démarche qualité : - outils d'analyse de la qualité utilisés du bâtiment - outils du suivi de la qualité et d'aide à la décision Contrôle de la conformité : - contrôle des supports et ouvrages - vérification en cours de réalisation * fabrication * mise en œuvre sur chantier Contrôle des approvisionnements Consignation Interprétation des relevés Remédiation des dysfonctionnements	EXPLICITER le concept de la qualité et ses composantes principales. IDENTIFIER les causes de la non-qualité et leur incidence sur les coûts. DIFFERENCIER : - les outils internes de la qualité, - les fiches qualité. INTERPRETER les indicateurs de suivi de la qualité. ENUMERER et DISTINGUER les objectifs et les types d'activités de l'assurance qualité. SITUER ses propres activités et responsabilités dans l'organisation de la qualité. PROPOSER des solutions pouvant contribuer à la qualité.
9.42 - Contrôle de conformité Types de contrôle : - qualitatif * dimensionnel * géométrique * aspect - quantitatif Moyens de contrôle : - matériels et moyens de contrôle - fiches techniques et procédures d'utilisation Procédés de contrôle Protocoles de contrôle Essais (matériaux, ouvrages et produits) : - destructifs - non destructifs Fiches de contrôle	CITER les principaux types de contrôle. EXPLICITER les procédés et les moyens de contrôle. UTILISER les outils qualité (fiches, ...). EXPLOITER les résultats.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S 9.5 - Gestion de la maintenance</p> <p>Maintenance préventive de premier niveau : Critères de définition d'une intervention périodique Documents de suivi et d'entretien</p>	<p>IDENTIFIER et ANALYSER les causes de dysfonctionnement. CHOISIR des procédures d'intervention. TENIR un tableau de bord.</p>
<p>S 9.6 - Gestion de la sécurité</p>	
<p>9.61 - Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (P.P.S.P.S.) Extrait du P.P.S.P.S.</p>	<p>ENONCER les objectifs et DECRIRE les procédures. LISTER les différentes étapes du PPSPS et son implication dans les choix techniques retenus. CITER les obligations réglementaires vis-à-vis de l'hygiène et la sécurité du personnel.</p>
<p>9.62 - Méthodologie d'analyse et de maîtrise des risques</p> <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - physique - chimique - mécanique - électrique - d'origine gestuelle et posturale - organisationnelle, ... 	<p>IDENTIFIER les différents risques. EXPLOITER les documentations des organismes habilités.</p>
<p>9.63 - Association des moyens aux risques encourus</p> <p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégrée - collective - individuelle 	<p>ANALYSER la fonction des différents dispositifs de prévention. JUSTIFIER les moyens à mettre en œuvre.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S 9.6 - Gestion de la sécurité (suite)</p> <p>9.64 - Consignes et procédures de sécurité à respecter Documents spécifiques</p>	<p>IDENTIFIER les différentes consignes et procédures. EXPLOITER les documentations des organismes habilités.</p>
<p>9.65 - Facteurs influant sur la sécurité Poste de travail Circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des personnels - des véhicules - des matériaux - du stockage 	<p>ANALYSER les postes de travail. IDENTIFIER les interférences, les dépendances entre les différents facteurs influents sur la sécurité. DEFINIR les différentes circulations.</p>
<p>S 9.7 - Gestion de l'environnement et des déchets</p>	
<p>Protection des abords et de l'existant Evacuation des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tri - stocks - élimination sur place - évacuation des déchets et des effluents <p>Nettoyage et remise en état des lieux</p>	<p>IDENTIFIER les dispositifs de protection en fonction des risques. IDENTIFIER les zones de tri et de stockage des déchets PREPARER les circuits d'élimination des déchets du chantier et des fluides.</p>

Épreuves	Unité	Coef	Candidats de la voie scolaire ou sous contrat, CFA		Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement public habilité à dispenser un enseignement à distance, enseignement par correspondance ou à temps partiel justifiant de 3 années d'activité professionnelle.	
			Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Baccalauréat professionnel : SPECIALITE AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT								
E.1 : Épreuve scientifique		3						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U.11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U.12	1,5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1h	CCF	
E.2 : Épreuve d'analyse et de préparation		4						
Sous-épreuve E21 : Analyse technique d'un ouvrage	U.21	2	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF	
Sous-épreuve E22 : Préparation et suivi d'une mise en oeuvre sur chantier	U.22	2	Ponctuel écrit	4 h	Ponctuel écrit	4 h	CCF	
E.3 : Épreuve de : Réalisation d'un chantier		10						
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	U.31	2	CCF		Ponctuel oral	20 min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage	U.32	3	CCF		Ponctuel pratique	12 à 14 h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Réalisation de travaux de finition et de décoration	U.33	3	CCF		Ponctuel pratique	12 à 14 h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Economie – Gestion	U.34	1	CCF		Ponctuel oral	30mn	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé environnement	U.35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.4 : Épreuve de langue vivante	U.4	2	CCF		Ponctuel oral	20mn (1)	CCF	
E.5 : Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U.51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire géographie et éducation civique	U.52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U.6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
E.7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuve facultative (2) Langue vivante	UF.1		Ponctuel oral	20mn (1)	Ponctuel oral	20mn (1)	Ponctuel oral	20mn (1)

(1) dont 5 minutes de préparation

ANNEXE II.b

Règlement d'examen

A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation complètera, pour chaque candidat, la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.
 Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. Le dossier d'activités du candidat sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

SOUS-EPREUVE E.32
UNITE U.32
IMPLANTATION ET REALISATION D'OUVRAGES D'AMENAGEMENT
ET DE CARELAGE
COEFFICIENT : 3

1. CONTENU DE LA SOUS-EPREUVE

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat pour réaliser, suivre et contrôler la réalisation sur chantier d'ouvrages de la spécialité entrant dans le cadre des aménagements de locaux (cloisons, doublages, plafonds, et systèmes d'isolation qui leurs sont liés) ainsi que des carrelages collés.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

A partir du dossier technique fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances et ses savoir-faire pour :

- organiser et préparer les postes de travail,
- réaliser les opérations de mise en œuvre et de finition,
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

2. MODE D'EVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.3 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- C3.4 - Organiser la zone d'intervention
- C3.6 - Réaliser une implantation
- C3.7 - Appliquer des produits, des enduits
- C3.8 - Poser des revêtements muraux et de sols
- C3.9 - Construire des cloisons
- C3.10 - Poser des matériaux isolants
- C3.11 - Réaliser des plafonds suspendus

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe 1b : référentiel de certification).

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

- **Évaluation ponctuelle** : Épreuve pratique, d'une durée de 12 à 14 heures, coefficient 3.

- **Contrôle en cours de formation** :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égal pondération, organisées au cours de la deuxième partie de la formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue), l'une en entreprise, l'autre en l'établissement de formation.
 Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Il est souhaitable que l'évaluation en établissement de formation permette d'assurer un maximum de complémentarité avec celle réalisée en entreprise.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

- Situation d'évaluation n° 1 : Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation et conduit à des activités relevant :

- de la mise en œuvre de matériaux dans le cadre de travaux d'aménagement,
- de la mise en œuvre de carrelages et faïences.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

- Situation d'évaluation n° 2 : Situation d'évaluation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

Elle est organisée dans l'entreprise d'accueil du candidat et s'appuie sur des situations professionnelles concrètes.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel. Elle a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement une note au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

DOCUMENTS RÉPONSES

Étude 1	DR 1	pages 2 à 6
Étude 2	DR 2	pages 7 et 8
	DR 3	page 9
Étude 3	DR 4	pages 10 à 12
Étude 4	DR 5	pages 13 à 15

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR 1

ÉTUDE 1 : VERIFIER LES PRE REQUIS

1. Lecture de plan :

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

2. Quantitatif :

•

-
-
-
-

•

-
-
-
-

•

-
-
-
-

•

-
-
-
-

3. Bon de commande :

•

-
-
-
-

3. Bon de commande (suite)

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

4. Lecture des fiches techniques :

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

Modèle CMEN v3

Nom de famille :
(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)



Prénom(s) :

Numéro
Candidat :

Né(e)
le :

Cadre réservé aux candidats de concours de recrutement et examens professionnels

Concours : Option / Section :

N° d'inscription :

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

externe 3^e externe externe spécial interne ou 1^{er} interne 2nd interne 2nd interne spécial

Cocher public OU privé
UNIQUEMENT pour les
concours enseignants : public privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : Série / Spécialité :

Epreuve - Matière : Session :

EFE BPR 1

DR1 (2/2)

Tous les documents réponses sont à rendre,
même non complétés.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

4. Lecture des fiches techniques (suite) :

DR 1 (suite)

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

5 Mise en œuvre de la peinture :

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

5. Mise en œuvre de la peinture (suite)

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

6 Lexique du peintre :

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

-
 -
 -
 -
 -

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ÉTUDE 2-1 : FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (En lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés (Pouvant être abordés)

ÉTUDE 2-1 : FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE (SUITE)

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (En lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés (Pouvant être abordés)

Modèle CMEN v3

Nom de famille :
(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat :

Né(e) le :

N° d'inscription :

Concours : **Option / Section :** **N° d'inscription :** [][][]

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

externe
 3^e externe
 externe spécial
 interne ou 1^{er} interne
 2nd interne
 2nd interne spécial

Cocher public OU privé UNIQUEMENT pour les concours enseignants : public privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : **Série / Spécialité :**

Epreuve - Matière : **Session :**

EFE BPR 1

DR3 - DR4 (1/2)

**Tous les documents réponses sont à rendre,
même non complétés.**

Tournez la page S.V.P.



NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ÉTUDE 2-2 : FICHE DE PREPARATION D'UNE SEANCE

FICHE DE PREPARATION D'UNE SEANCE		
<u>Prérequis</u> :		<u>Période</u> : <u>Niveau</u> : <u>Durée</u> :
<u>Compétences</u> :	<u>Objectif(s) de la séance</u> :	
<u>Situation / Activité de l'élève</u> :	<u>Matériel / Organisation</u> :	<u>Activité de l'enseignant</u> :
		<u>Critères d'évaluation</u> :
		<u>Bilan / Evaluation</u> :

ÉTUDE 3 : FICHE DE CONCEPTION D'UN MODE OPERATOIRE

DR 4

N°	OPERATIONS	CROQUIS
1		

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ÉTUDE 3 : FICHE DE CONCEPTION D'UN MODE OPERATOIRE (SUITE)

DR 4

N°	OPERATIONS	CROQUIS

ÉTUDE 3 : ÉTUDE 3 : FICHE DE CONCEPTION D'UN MODE OPERATOIRE (SUITE)

DR 4

N°	OPERATIONS	CROQUIS

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR 5

ÉTUDE 4 : PROPOSER DES SOLUTIONS ESTHÉTIQUES

Dans le cadre de la stratégie de la communication visuelle du restaurant Le Lodge, vous créez un panneau mural pour la salle de Séminaire.

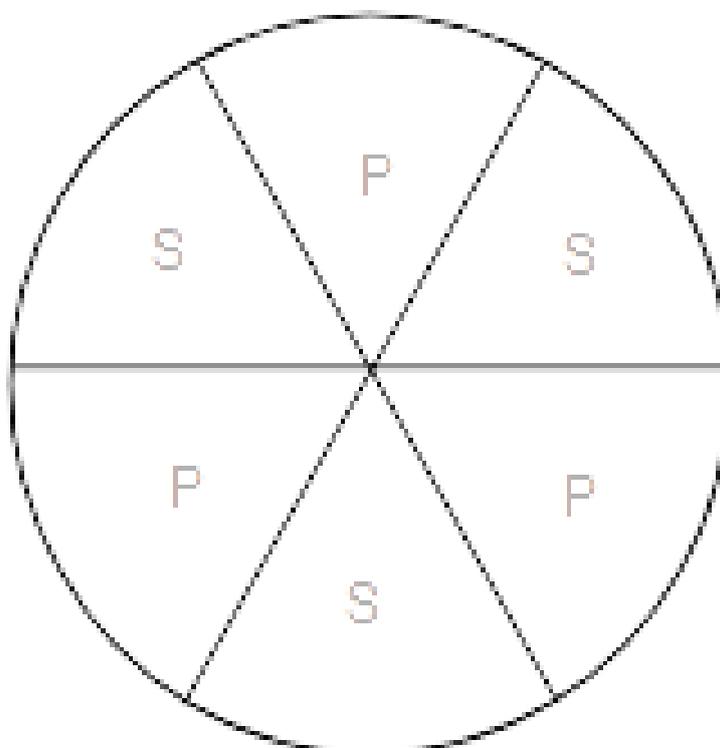


Ce panneau décoratif de 3m sur 1.5m sera installé sur le mur situé à l'est de la salle.

Ce sujet esthétique correspond à la compétence C3.12 (Mettre en œuvre, réaliser / poser des éléments décoratifs) et du savoir associé S3.25 (Confort lié à l'esthétique).

4.1. Identifier les bases de la théorie des couleurs

4.1.1 Remplir le spectre des couleurs primaires (indiqués par P) et des couleurs secondaires (indiqués par S)



4.1.2 Séparer le spectre par une ligne en indiquant le côté des couleurs froides et celui des couleurs chaudes

4.2. Identifier une représentation graphique

4.2.1 Observer le mot-image ci-dessous.

Le mot-image est une combinaison judicieuse des lettres. Le traitement du lettrage ajoute visuellement une information au sens du mot. Notamment le document ci-dessous indique l'environnement montagneux de ce restaurant.



4.2.2 Indiquez la méthodologie utilisée pour réaliser ce mot-image

-
-
-
-
-

Vous pouvez vous aider du cadre ci-dessous pour expérimenter la méthodologie proposée :



4.3. Réalisation graphique : appliquer les principes de représentation graphique

Vous ferez une proposition d'un panneau mural comme élément décoratif pour l'espace de la salle de Séminaire. Le mot-image sera ici **SEMINAIRE**.

La communication visuelle du restaurant utilise ici la technique du mot-image pour mettre en valeur le panorama exceptionnel dont bénéficie cet endroit, la vue sur le Mont Blanc.

Chaque espace du restaurant Le Lodge (l'espace Lounge, le Snack, la salle de Restaurant...) est signifié par un panneau mural signalant ainsi la fonction de l'espace. Les lettres s'inscrivent dans la silhouette de montagnes, accentuant ainsi le cadre unique de ce restaurant.

En reprenant le travail demandé en 4-2 :

- a. Vous réaliserez le panneau mural pour la salle Séminaire dans le cadre ci-dessous
- b. Intégrez une couleur chaude pour le lettrage et une couleur froide pour le fond.

